

Lettre sur les vertus des eaux ferrugineuses de la Boisse, près de Chambéry : écrite a Monsieur Potot / par Monsieur Fleury.

Contributors

Fleury, M.
Potot, M.

Publication/Creation

Chambéry : chez J. Lullin, libraire, 1778.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/tzadxz8w>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

LETTRE

SUR LES VERTUS

DES EAUX FERRUGINEUSES

DE LA BOISSE

Près de Chambéry,

ÉCRITE

A MONSIEUR POTOT,

Professeur du Collège de Médecine de Lyon,

PAR MONSIEUR FLEURY,

Ancien Médecin des Hôpitaux Royaux d'Espagne & de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, Docteur de Montpellier & de Turin, & Proto-Médecin de Savoye.

SECONDE EDITION,

Augmentée des Observations sur les Cures opérées par ces Eaux.



CHAMBERY,

chez J. LULLIN, Libraire, Grande-Ruë,
à la Bible d'Or.

M. DCC. LXXVIII.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHILOSOPHY DEPARTMENT

PHILOSOPHY 101

LECTURE

THE PHENOMENON OF CONSCIOUSNESS

PROFESSOR JOHN S. MCCARTHY

LECTURE 1: THE PROBLEM OF CONSCIOUSNESS

1. THE PROBLEM OF CONSCIOUSNESS
2. THE HARD PROBLEM OF CONSCIOUSNESS
3. THE EASY PROBLEM OF CONSCIOUSNESS

LECTURE 2: THE PHENOMENON OF CONSCIOUSNESS

1. THE PHENOMENON OF CONSCIOUSNESS
2. THE HARD PROBLEM OF CONSCIOUSNESS
3. THE EASY PROBLEM OF CONSCIOUSNESS

1998

CHICAGO, ILLINOIS

UNIVERSITY OF CHICAGO PRESS

ISBN 0-226-00000-0

MADE IN THE U.S.A.



*A***VIS**
DU
LIBRAIRE.



ON ne se lasse point de réimprimer les Ouvrages qui n'ont d'autre objet que le bien du Public & celui de l'Humanité. La première Édition de cette Lettre se trouvant épuisée, l'Auteur a bien voulu joindre à celle-ci ses Observations concernant les Guérisons opérées

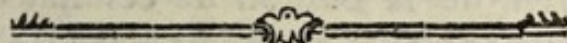
par l'efficacité de ces Eaux, & y désigner les Maladies pour lesquelles il les a reconnuës insuffisantes : la réputation dont il jouit, me fait espérer que les Habitans de cette Ville, aussi bien que les Étrangers, accueilleront avec le même empressement cette nouvelle Édition.





LETTRE
SUR LES VERTUS
DES EAUX FERRUGINEUSES
DE LA BOISSE
PRÈS DE CHAMBÉRY,

Écrite
à Monsieur POTOT, Médecin de Lyon,
Par M. FLEURY, Proto-Médecin
en Savoye.



VOUS m'avez demandé, Monsieur & cher Confrere, qu'elles étoient les nouvelles Eaux de la Boisse, dont on chante les merveilles dans votre Ville; ayant vu plusieurs lettres des Médecins de Chambéry, dans lesquelles les uns les préconisent au suprême de-

gré, tandis que quelques-uns ne leur attribuent aucune vertu ni efficacité, pour les maladies auxquelles on les dit être propres, & ne contiennent point les principes que certains ont cru y reconnoître. Etant donc une affaire d'examen, vous vous en rapportez à moi, tant pour vous personnellement, que pour ceux qui vous ont consulté sur ces Eaux, auxquels vous avez répondu, que vu la différence de sentiment des Médecins de Chambery, vous attendiez d'avoir le mien pour les décider. Je vais donc vous tracer l'histoire de ces Eaux, & les maladies pour lesquelles je les ai employées, ainsi que vous le souhaitez.

Les Eaux de la Boisse ne sont point nouvelles; personne n'en connoît l'époque; ce que j'en fais, Monsieur, de plus ancienne date, c'est qu'étant Médecin de famille de l'Infant Dom Philippe, & des Hôpitaux militaires des Espagnols, lorsqu'ils occupoient la Savoie; M. Grossy, très-savant Médecin, qui en faisoit usage, m'ayant dit qu'elles étoient propres à plusieurs maladies, je les ordonnai en 1748 à un grand nombre de soldats, que l'on venoit de retirer des Hôpitaux des Provinces pour les transporter en Espagne; ils étoient atteints de différentes maladies chroniques, presque tous réputés hors de service, que la plupart cependant purent reprendre, par le bénéfice qu'ils retirèrent de la boisson de ces Eaux.

Leur source, située à un quart lieue de Chambery, sort au bas d'une vaste colline sablonneuse, dont la partie qui domine sur ces Eaux a été de tout temps sujette à de fréquens éboulemens, qui probablement s'étant succédés en différentes années, en auront enfoui plusieurs fois la Source, comme je le vis arriver

en Février 1749 & en Décembre 1752 : dans le même temps la Riviere de Laisse, qui passe au midi de cette colline, s'étant détournée de son lit, se porta jusqu'aux éboulemens, & personne ne put plus y atteindre.

L'habitude où étoient les habitans d'aller à d'autres Eaux du pays, leur fit oublier celles dont il est question, jusqu'en 1760, que la riviere de Laisse, ayant repris son ancien lit, quelques malades dès lors purent atteindre à des filets qui filtroient à travers les masses éboulées qui en couvroient la Source, lesquelles ayant peu à peu été entraînées par les pluies, en laisserent l'abord praticable en 1776 ; & des personnes de considérations y ayant recouvert leur santé, presque tous les habitans, malades ou non, y accoururent l'année dernière ; & comme aucun n'en a éprouvé de mauvais effets, tandis qu'un grand nombre y a trouvé la guérison à différentes maladies graves & invétérées, ces Eaux en ont acquis la plus haute célébrité.

Cette prodigieuse quantité de buveurs, tant du pays qu'étrangers, qui y sont venus en foule, m'a fourni la facilité d'observer dans ceux qui étoient malades, les mêmes effets que j'avois reconnus en 1748, & surtout dans un plus grand nombre de maladies, particulièrement dans celles du Sexe.

Ces Eaux, qui sont très-limpides, ont un goût ferrugineux, & sont aussi légères que celles de nos meilleures Fontaines, & plus froides en Eté de deux degrés au Thermometre de Reaumur, comme plus chaudes en hiver. La couleur purpurine qu'elles prennent dans l'instant qu'on les reçoit à la Source dans une bouteille de verre blanc, où l'on a mis de la Noix de Gale concassée, dénote leurs qualités ferrugineuses,

selon les Chymistes , qui regardent cette noix comme la pierre de touche de l'existence du fer dans toute Eau minérale. Ayant communiqué cet effet à M. Somis , un des plus célèbres Professeurs de l'Université de Turin , & Médecin de la Personne Auguste du Roi ; il me répondit , en date du 26 Juillet , que pour bien juger de ces Eaux , il falloit faire des observations exactes & réitérées sur les effets qu'elles produisoient , & que ce seroit plutôt par ces observations , qu'on pourroit en reconnoître les propriétés médicinales , que par leur analyse , si tant est , qu'en la faisant , ce ne fût pas au-dessus des forces humaines de découvrir tous les principes dont elles pouvoient être imprégnées. Le sentiment de ce grand Maître de l'Art est conforme à celui des plus habiles Auteurs qui ont écrit sur les Eaux Minérales , qui conviennent que le vrai moyen d'en reconnoître les propriétés , est l'expérience de leurs effets. Celles que j'ai de ceux des Eaux d'Aix , où , depuis trente années , j'y dirige des malades dans chaque saison , m'a convaincu de la vérité de cette assertion ; car ce ne fut ni par l'analyse que j'en fis peu après mon établissement en Savoye , ni par celles qu'avoient fait les célèbres Fanton & Grossy , que je pus être en état de connoître leurs propriétés , n'ayant été que par les observations de leurs effets que j'ai pu en acquérir la connoissance : c'est la même méthode que j'emploie pour celles de la Boisse , sur lesquelles j'ai déjà fait plusieurs expériences analytiques , que je veux encore réitérer pour découvrir , autant qu'il sera possible , les principes dont ces Eaux ferrugineuses sont imprégnées ; auxquelles Madame la Maréchale Du Muy , que j'y ai conduit , a trouvé le même goût qu'à celles de la Sauviniere

veniere de Spa ; ce que M. le Comte de l'Hopital m'a voit précédemment assuré. Il est vrai que si l'on en peut juger par les observations rapportées par M. de Limbourg sur les Eaux de Spa , celles de la Boisse paroissent beaucoup convenir avec elles par les guérisons qu'elles opèrent ; mais leurs principes constitutifs sont beaucoup plus subtils & plus volatifs , & le Fer s'y trouve dans un état de solution beaucoup plus parfaite. Les Eaux de la Sauveniere de Spa , de même que celles de nos autres Sources ferrugineuses de la Savoye , laissent un dépôt ochreux sur les pierres & les cailloux sur lesquels elles passent ; tandis que nos Eaux de la Boisse n'en laissent aucun , mais leur imprime seulement une teinte rougeâtre qui les pénètre plus ou moins dans l'intérieur , selon le temps qu'elles y ont été exposées : d'ailleurs celles de Spa souffrent le transport , au lieu que les nôtres , après le vingtième jour qu'elles ont été prises à la Source , perdent leurs qualités ; ce que m'a confirmé l'illustre Dame dont je viens de vous parler , qui m'a écrit de Paris que ces Eaux , qu'elle y avoit fait transporter , avoient perdu leur vertu & efficacité. Cependant , Monsieur , on en a exporté en France une quantité étonnante en barils & en tonneaux ; j'ignore ce qu'elles ont pu produire , étant transportées avec si peu de précaution ; car il est nécessaire , lorsqu'on veut en retirer quelque avantage , de les prendre dans des bouteilles , surtout dans celles de gray , & les luter à la Source. Si ces Eaux ne varient point à l'avenir dans leurs principes constitutifs , ainsi qu'elles ne l'ont pas fait depuis environ quarante ans qu'on les a employées , la Savoye aura la prérogative , peut-être unique , de posséder , à deux lieues de distance les unes des autres ,

dés meilleures Eaux chaudes possible ; qui sont celles d'Aix, & les ferrugineuses de la Boisse. L'usage de ces deux Eaux minérales, sagement combinées l'une avec l'autre, formera un remède presque universel pour toutes les maladies chroniques, susceptibles de guérison : voici celles pour lesquelles j'ai reconnu les Eaux de la Boisse salutaires.

Pour les maladies de la peau, soit pour celles qui dépendent d'un vice caché intérieurement, & s'y manifestent par des éruptions salines, dartreuses, érisipélateuses, & taches scorbutiques, soit pour celles qui, ayant leurs sièges dans la peau même, y ont produit différentes altérations.

Pour les crachemens de sang, les toux invétérées, oppressions & tubercules de poumons, pour les gonflemens, pesanteurs, douleurs d'estomac, dégoût & vomissemens.

Pour les coliques bilieuses, hémorrhoidales & les néphrétiques, pour les obstructions du foie, de la rate & du pancréas, pourvu que ces sortes d'obstructions n'aient pas atteint la dureté du skirre.

Pour la diminution & suppression des évacuations périodiques du Sexe, les pâles couleurs & fièvre lente, qui est quelquefois compliquée.

Pour les tumeurs œdemateuses, & pour la leucophlegmatie ou anasarque, pour les diarrhées & dissenteries invétérées,

Pour les graviers, sables, mucosités des reins & de la vessie, pour toutes sortes de difficultés recentes d'urine.

Pour les gonorrhées virulentes, & pour les écoulemens qui subsistent quelquefois après leurs traitemens.

Pour l'affoiblissement des membres, & les douleurs vagues.

Pour la soif immodérée , l'insomnie & l'affection hypochondriaque.

Pour les fièvres intermittentes invétérées , les dépôts après les maladies aiguës , & les convalescences longues & pénibles.

Pour expulser les vers & évacuer les humeurs putrides & bilieuses de premières voies.

Ces Eaux opèrent ou par le vomissement ou par d'abondantes évacuations par le bas , & le plus souvent par les urines ; quelquefois elles procurent une espèce de salivation , & dans quelques-uns elles occasionnent des éruptions générales à la peau , qui disparaissent en continuant de les boire ; effets qui varient selon la nature des maladies , & la disposition particulière des malades.

Le temps le plus propre pour leur boisson , & où elles ont leur plus grande activité , est depuis la fin du mois de Mai jusqu'à celle d'Octobre.

Voilà , Monsieur , bien des maladies différentes où un même remède convient ; mais , vous savez que leurs causes génériques diffèrent beaucoup moins entr'elles que les symptomes , une même cause produisant divers genres de maladies , selon les divers états de l'économie animale & les divers organes qu'elles affectent. Cependant quel appareil de formules & de remèdes nos Anciens ne nous ont-ils pas laissés contre les maladies chroniques , pour lesquelles les seules Eaux minérales , tant chaudes que froides , remplissent beaucoup mieux les indications , & nos vues curatives ? Nous n'avons aucun remède qui puisse , comme ces Eaux , conserver dans le corps humain toute leur intégrité , & qui ait la facilité de pénétrer comme elles font , jusques dans les filières les plus déliées des plus

petits vaisseaux, où des liquides privés du mouvement nécessaire à la vie, s'étant épaissis & accumulés, y acquierent par leur séjour différentes sortes d'altérations & d'acrimonie; intervertissent ensuite l'ordre des sécrétions & excrétiens naturelles, & produisent tous les désordres que nous remarquons dans les maladies chroniques: c'est donc en rétablissant la liberté de la circulation, & en corrigeant en même temps le vice des fluides, que les Eaux minérales produisent les effets que l'Art n'a jamais pu atteindre par un autre moyen; je viens d'en faire une épreuve personnelle des plus frappantes. Je fus atteint d'une attaque de goutte irrégulière; toutes les articulations de mon corps en furent saisies de la manière la plus cruelle, & je passai par tous les accidens, tels que les a observé l'immortel Sydenham dans son Traité de la Goutte irrégulière. Après cette attaque, je restai perclus de tous mes membres; je fus réduit à la plus extrême maigreur, avec une altération dans le pouls, & une insomnie durant quatre mois: de sorte que personne n'imaginoit que je pusse survivre à cet état; je ne mis en usage aucun remède, n'ayant de confiance qu'aux Eaux d'Aix; je m'y fis porter au mois de Mai, y reçus 22 douches de suite, au moyen desquelles je pus faire quelques pas, descendre & monter mon escalier, étant soutenu par une personne; je savois bien que les douches opèrent quelquefois long-temps après qu'on les a reçues; mais je savois aussi que dans des cas moins graves que celui où j'étois, il falloit les réitérer trois ou quatre ans de suite avant d'être guéri; je pensai que pour abréger un si long terme, je n'avois qu'à continuer à re-

cevoir huit douches chaque mois ; ce qu'ayant exécuté six mois de suite , ma guérison fut opérée.

Connoissez-vous dans la Médecine un moyen qui eût pu équivaloir à la douche dans l'état désespéré où j'étois ? C'étoit une épreuve d'ailleurs que je ne pouvois faire que sur moi-même ; car quel est le malade qui auroit consenti à rester six mois de suite à Aix, ou à y revenir chaque mois ? Voilà des effets inexplicables : il en est de même , Monsieur , de ceux que j'ai vu produire à nos Eaux de la Boisse dans les maladies dont je vous ai parlé ; mais je dois vous prévenir qu'on doit distinguer selon les cas particuliers & les différens tempéramens , ainsi que selon le plus ou le moins d'ancienneté de la maladie , quelle devra être la quantité de la boisson , sa durée , quel intervalle pour y revenir , quel exercice , quel régime conviendront ; quelles sont les maladies où il faut nécessairement les boire à la Source , & celles où elles agissent transportées chaque jour , quand devra t on les boire en prenant les Bains d'Aix ; ce qui en certains cas est nécessaire , & en rendra le succès plus prompt , comme j'ai eu lieu de le remarquer dans les mois de Septembre & Octobre dernier , où je les ai fait transporter chaque jour pour des malades qui y ont pris les Bains. Une Demoiselle qui avoit des duretés dans le sein déjà adhérentes & doulouteuses , que l'on taxoit de cancreuses , au moyen des demi bains & de 40 jours de boisson des Eaux transportées , y a reçu un soulagement si marqué , que j'espère qu'en réitérant cette méthode , on viendra à bout de résoudre entièrement les glandes , puisqu'elles sont déjà rendues mobiles , & que les douleurs lancinantes ont cessé.

Il est aussi des maladies où l'on devra les boire dans la nuit, comme dans les soifs immodérées, l'insomnie & les dissenteries invétérées; on devra aussi quelque fois les boire dégourdies & coupées avec du lait: il y a des circonstances qui exigent de placer quelques purgatifs durant leur usage; ce sont là des regles qu'on ne peut guere prescrire qu'à la vue du malade, ou sur un détail circonstancié de la maladie.

On peut seulement dire en général qu'on doit se purger le premier & dernier jour de la boisson, sauf dans les cas de diarrhée & dissenterie, où cette précaution peut être inutile, & même devenir nuisible. On commencera la boisson par deux gobelets de huit onces chacun, & chaque jour on augmentera de deux gobelets, jusqu'à ce que l'on soit parvenu à huit; mais pour les tempéramens foibles & délicats, on n'augmentera que d'un gobelet par jour, & on se tiendra au nombre de six. Les premiers jours, on doit laisser un quart d'heure au moins d'intervalle entre chaque gobelet, & même plus, si on s'apperçoit que ces Eaux fatiguent l'estomac; mais ensuite, un quart d'heure d'intervalle est plus que suffisant; si elles font vomir, on les continue, quand même cet effet durerait plusieurs jours de suite, parce qu'ayant évacué les humeurs qui croupissoient dans l'estomac, elles passent ensuite par les urines avec succès: si elles procurent des évacuations abondantes par les selles, on peut en diminuer la dose; si les déjections sont fréquentes, & qu'on s'en trouve affoibli, on en discontinuera l'usage pendant quelques jours. Quelquefois ces Eaux portent à la tête & occasionnent une espece d'ivresse; il faut alors en diminuer la dose; & si cet effet continue, on doit placer un purgatif léger.

La durée de la boisson est ordinairement de trois ou quatre semaines ; mais il est des maladies si invétérées, qu'elles exigent d'en prolonger le temps, comme les dissenteries, les obstructions anciennes, les dartres qui ont détruit pour ainsi dire l'organe de la peau.

Deux heures après avoir fini la boisson, on peut prendre des alimens solides ; une heure suffit, si l'on prend un bouillon ou du café ou chocolat, ou un peu de vin de liqueur ; il convient de ne point rassasier l'appétit que ces Eaux excitent le plus souvent, & de souper légèrement. On doit se tenir l'estomac couvert pendant qu'on les boit, se préserver de l'ardeur du Soleil, & se promener jusqu'à ce qu'on ait bu la quantité ci-dessus marquée ; on devra le soir éviter le serain, & autant qu'on le peut toute application sérieuse.

Les alimens les plus convenables sont les viandes bouillies, rôties, grillées, la volaille, le poisson & les herbages apprêtés en gras ; on bannira toute sorte d'acide, de friture, pâtisserie, salade & fruit crud, sauf les fondans.

Dans la crainte de voir réitérer le malheur que j'avois vû arriver à cette Source en 1749, & qui en étoit de nouveau menacée ; ayant l'honneur de représenter le Magistrat du Proto-médecin en cette ville, je pris la liberté de faire parvenir sous les yeux du Roi, des Représentations pour la conservation de ces Eaux : Par un effet de ses graces, Sa Majesté, qui s'occupe par elle-même de tout ce qui peut contribuer au bonheur de ses peuples, daigna les agréer, & fit donner ses ordres à Monsieur notre Intendant

Général pour cet objet ; & Messieurs les Nobles Syndics & Conseil de Ville ayant reçu ceux de Monsieur l'Intendant , pour prendre les mesures nécessaires à prévenir tout ultérieur éboulement ; ces Messieurs ont non seulement prouvé leur zele & empressement à conserver cette Source salutaire , mais encore viennent de donner un plan pour y faire un chemin spacieux & commode pour les personnes qui voudront y aller en voiture. Les Etrangers trouveront le séjour de Chambéry agréable. Les habitans en sont honnêtes ; & les personnes de distinctions y trouveront une Noblesse illustre & nombreuse , qui y forme la société la plus aimable. Les logemens seront commodes , tant pour ceux qui voudront y tenir maison , que pour ceux qui se feront porter à manger , s'y trouvant de bons Traiteurs dans tous les quartiers. Il y a aussi des Maisons de campagne autour de la Ville , qui sont à portée de ces Eaux ; & ceux qui aimeront le Spectacle , en jouiront , y ayant un beau Théâtre qu'on a élevé à l'occasion du bonheur qu'on eût en 1775 d'être honoré de la présence de notre incomparable Souverain.

Voilà , Monsieur , les éclaircissémens que vous avez souhaité , sur lesquels vous pouvez compter , tant pour vous personnellement , que pour ceux qui vous ont consulté sur ces Eaux , lesquelles , suivant le détail que vous m'avez fait de votre situation , ne peuvent que vous être très-utiles ; & quoique dans le cas où vous vous trouvez , elles pourroient opérer étant transportées , il est plus à propos que vous veniez les boire à Aix , pendant que Madame votre Epouse y séjournera pour les douches : la mienne fera enchantée de vous y revoir en famille. Vous trouverez plus d'arrangemens
dans

(17)

dans ma maison, occasionnés par l'honneur que j'ai eu de la voir occupée par Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Chablais, les trois années que cet Auguste Prince est venu à nos Eaux.

J'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR ET CHER CONFRERE,

Chambéry, 30 Janvier 1778.

Votre très-humble & très-obéissant
Serviteur, FLEURY, P. M.

OBSERVATIONS
*Sur les Effets des Eaux Ferrugineuses
 de la Boisse, près de Chambéry, &
 les Guérisons qu'elles ont opérées.*

Par M. FLEURY, Proto-Médecin en Savoye.

AVANT = PROPOS.

QUELQUES nombreuses que soient les Sources minérales, quelques rapports qu'elles paroissent avoir entr'elles, il n'en est peut-être aucune qui ne diffère des autres dans la proportion de ses principes constitutifs, vû le nombre infini de combinaisons par lesquelles l'eau peut dissoudre & se charger des différentes substances qui sont renfermées dans les entrailles de la terre ; & il paroît que c'est en raison de la plus ou moins parfaite dissolution des minéraux dont chaque source est impregnée, que ses propriétés sont plus ou moins étendues & efficaces : Et plus les principes d'une eau minérale seront subtiles & incoërcibles, plus il sera difficile, pour ne pas dire impossible, à tous les efforts des Chimistes de pouvoir les reconnoître. Il est même quelques corps du genre des minéraux, qui, selon Malouin, sont formés de particules si menues & si fortement unies, que leurs corpuscules ont besoin de moins de chaleur pour les

emporter, que pour les diviser en leurs principes ; de sorte que l'analyse de tels corps est impraticable : De-là vient que presque tous ceux qui ont voulu prononcer sur la vertu des eaux minérales *à priori*, c'est-à-dire, avant qu'un nombre suffisant d'expériences faites sur les malades, en ait constaté les propriétés, se sont exposés à tromper les autres, en se trompant eux-mêmes. Tel a été le sort de celui qui a prétendu juger des Eaux de la Boisse, par l'Analyse qu'il en publia l'année dernière ; le ton décisif & affirmatif répandu dans tout son contenu, en a imposé aux Médecins & Chirurgiens étrangers, ainsi que je l'ai reconnu dans plusieurs occasions : C'est ce qui me force à faire remarquer que ces procédés analytiques ont été fautifs, puisqu'il y avance, 1°. (trompé apparemment par quelques circonstances étrangères) que ces Eaux contiennent parties égales de terre absorbante & de sélénite (a), quoiqu'il est certain, & prouvé par des expériences décisives, qu'il ne s'y trouve pas une seizième partie de sélénite, ainsi qu'il sera facile d'en juger, lorsque je publierai les Essais analytiques sur ces Eaux.

2°. Il rapporte, page 8, qu'ayant mêlé du sirop violat avec l'Eau, elle a pris une très-légère couleur de feuille morte ; tandis, au contraire, que cette Eau verdit sur le champ le sirop violat, soit qu'on l'y mêle pur, soit qu'il soit étendu dans de l'eau distillée.

3°. Il prétend, page 19, que les Eaux de la Boisse sont nuisibles à la santé, & que l'usage de telles Eaux est souvent très-pernicieux à ceux qui sont sujets à

(a) Voyez page 17 de l'Analyse des prétendues Eaux Ferrugineuses de la Boisse, situées près de Chambéry, &c. Chez Lullin, Libraire, grande-rue, à la Bible d'Or.

la gravelle, tandis qu'elles sont au contraire très-efficaces contre les graviers, & que leurs salubrité & propriétés médicinales ont été reconnues & attestées par Messieurs les Médecins Mermoz, Desmaisons, Lard & Pillet, mes Confreres, ainsi qu'il en conste par leurs Lettres à Messieurs les Nobles Syndics de cette Ville, qui nous écrivirent l'année dernière, par ordre du Roi, pour avoir notre sentiment sur la qualité de ces Eaux. Sa Majesté, par un effet de sa profonde Sageſſe & de sa Bienveillance Royale envers ses Peuples, ayant voulu être assurée des bons effets qu'elles avoient produits, avant d'ordonner les Réparations nécessaires, pour les préserver des éboulemens qui nous en avoient privés, comme je l'ai rapporté dans ma Lettre à M. Potot.

4°. L'Auteur de l'Analyse contre ces Eaux, déterminé peut-être par quelque fait ou principe qui m'est inconnu, n'a pas été assez attentif à reconnoître la teinte purpurine que leur donne la noix de galle à la Source; puisqu'il assure que trente fois il en a répété l'essai, sans la découvrir: On ne peut comprendre cette assertion démentie par tous ceux qui ont cherché à s'en convaincre; ce que peuvent témoigner des milliers de personnes, ainsi que plus de cinquante Etrangers de considération, qui, sur l'annonce que la Gazette de Berne, N°. 46 de cette année, attribuoit au Collège de Médecine de Lyon, que ces Eaux n'avoient d'autres qualités que celles d'une eau pure & simple; ont voulu répéter l'essai de la noix de galle; & pour mieux s'en assurer, ils ont diverses fois répété sur la même noix de galle concassée l'effet de ces Eaux, comparé à celui de l'eau commune, & tou-

jours reconnu la teinte purpurine qu'elles prennent à l'instant même qu'elles sont reçues sur cette noix concassée ; tandis que l'eau commune ne prend qu'une très-légère teinte de couleur de feuille morte (b).

5°. Il dit page 21, que le sable roulé par ces Eaux, ne contient point de particules de fer ; & cependant je les y ai reconnu.

Les Médecins éclairés par la saine physique, l'usage de voir des malades, & par l'observation, reconnoissent la Médecine pour une science fondée & formée sur des expériences sages & des observations exactes & réitérées ; qu'on ne peut en reculer les bornes que par cette voie, & non par celle des hypothèses, qui n'ont servi qu'à retarder le progrès des vraies connoissances dans cet Art ; tous les moyens que nous avons entre les mains, tirés des trois règnes, n'ayant jamais été reconnus que par l'expérience, ils jugeront des propriétés des Eaux de la Boisse, par les différens effets qu'elles produisent sur le corps humain. Et si nos lumières ne sont pas assez étendues pour pénétrer & expliquer la façon d'agir de ces Eaux, elles n'en parviennent pas moins au but que la nature a en vûe, lorsqu'elle n'est pas vaincue par la force du mal.

N'ayant pu prévoir que l'on imprimeroit la Lettre que j'avois écrite à M. Potot, ancien & célèbre Médecin de Lyon, j'avois omis les Maladies pour lesquelles leur usage est insuffisant. Et afin d'éviter

(b) Ce fut le 15 Juin que ces Messieurs, bûvant les Eaux, firent cette épreuve, parmi lesquels MM. les Marquis de Séve, de Langeac ; MM. de Terbasse, de Caze, de Savarron, & autres de Lyon : MM. de la Mouroux & de Rostaing de Grenoble, &c. témoignèrent à S. E. Madame la Commandante & Comtesse de la Tour, leur surprise qu'on eût pu nier cet effet.

aux Malades un voyage infructueux , il est donc à propos d'observer que l'épilepsie , la paralysie , les anchiloses , les écrouelles ne sont pas curables par ces Eaux , & que quelques bons effets qu'elles produisent dans les affections de poitrine , elles ne peuvent pas guérir la phthisie pulmonaire confirmée ; il en est de même de certaines dartres rongeantes , chancreuses ou scrophuleuses , qui se manifestent ordinairement sur le nez & aux lèvres : Et quoique très-propres contre l'hydropisie dans les chairs , connue sous le nom de leucophlegmatie ou anazarque ; elles ne peuvent convenir aux hydropisies par épanchement ; certains cas d'ascite exceptés , où ces Eaux étant bues immédiatement après la ponction , m'ont paru propres à retarder & même empêcher un nouvel épanchement , par la propriété qu'elles ont de rétablir le ton , le ressort & l'élasticité des fibres & des membranes , en corrigeant en même tems le vice cachectique du sang : mais si quelque tumeur skirreuse , dans les viscères du bas-ventre , avoit donné lieu à l'épanchement , on sent bien que , dans ce cas , leur effet seroit insuffisant.

Outre les effets salutaires que ces Eaux produisent dans les maladies chroniques , elles paroissent être un préservatif contre les aigues ; la meilleure santé dont jouissent les Habitans de cette Ville , en est une preuve incontestable , par la vertu singulière qu'ont ces Eaux , d'expulser les vers & d'évacuer par le vomissement , & le plus souvent par les déjections , la saburte putride & bilieuse des premières voies ; ce qui les a préservés des fièvres putrides & vermineuses qui règnoient ordinairement parmi le peuple : Evénement observé & attesté par MM. Mermoz & Lard ,

Médecins de l'Hôtel-Dieu de cette Ville, dans leurs Lettres déjà citées.

Si je peux remarquer que la seconde Source de ces Eaux, qui découle à quelques pas de distance au couchant de celle dont j'ai fait mention dans ma Lettre, & qui est également ferrugineuse, puisse convenir de préférence dans quelques maladies, je ne manquerai pas de l'indiquer en continuant mes Observations. Heureux, si je puis remplir le but que tout Médecin doit avoir en vûe, qui est de saisir toutes les occasions où il peut se rendre utile à l'humanité.

OBSERVATIONS.

LES Observations que je donne, sont celles que j'ai eû lieu de faire sur les Maladies de ceux qui m'ont consulté avant de commencer la boisson des Eaux, que j'ai suivi pendant le tems qu'ils en ont fait usage, & dont j'ai reconnu la parfaite guérison; & d'autres dont des personnes dignes de foi m'ont remis les déclarations. Sans entrer dans le détail des Effets que j'avois observé sur les Espagnols, à qui je les ordonnai en 1748, je commence par quelques-unes de 1762 à 1776, qui serviront à prouver que la qualité de ces Eaux n'avoit point été altérée par les éboulemens.

OBSERVATION I.

Eruptions Erysipellateuses.

Madame Martin, née Dessales, Marchande de cette Ville, étoit sujette à une éruption érysipellateuse, qui,

à l'approche des chaleurs, se manifestoit sur les jambes; & trois mois après reparoissoit & occupoit tout le visage & la tête; ce qui lui arriva plusieurs années de suite, sans qu'elle eût pû s'en garantir, ni par les saignées, ni par quantité de remedes. En 1762, après l'attaque de cette éruption sur les jambes, on lui conseilla les Eaux de la Boisse, qui, les cinq premiers jours, l'évacuerent beaucoup par le bas, passerent ensuite par les urines, & lui procurerent au 40^e. jour un vomissement très-abondant de bile. Elle se reposa, & en but encore quinze jours, n'eut point d'érépelle à la tête; & les ayant bû l'année suivante, elle n'en a plus eû aucun retour, ni aux jambes, ni à la tête.

OBSERVATION II.

Langueur, foiblesse, épuisement à la suite d'un accouchement laborieux.

La même Dame ayant eû en 1766 une couche très-laborieuse, dans laquelle une partie considérable de l'arrière-faix fut retenu dans la matrice; elle fit usage des bains d'Aix, qui lui procurerent l'expulsion de l'arrière-faix en plusieurs morceaux corrompus, & tomba ensuite dans un état de langueur, de foiblesse & d'épuisement, qui lui faisoient craindre les suites les plus funestes. Se rappelant alors l'heureux effet des Eaux de la Boisse, pour ses éruptions érépelleuses, elle en fit usage avec un tel succès, qu'après en avoir été beaucoup évacuée par les selles, & rendu des urines très-chargées, elle recouvra sa première santé.

OBSERVATION III.

Vapeurs , syncopes , insomnie.

En 1769 la même Personne éprouva les plus vifs chagrins possibles, qui la jetterent dans des vapeurs, accompagnées de syncopes fréquentes, la priverent du sommeil, & lui procurerent une perte blanche très-abondante : On lui fit user des différens remedes usités en pareil cas, mais sans pouvoir lui procurer que des soulagemens momentanés. L'idée lui vint de renoncer à tout remede, & de boire les Eaux ; ce qui lui réussit avec un si grand succès, que non seulement elle n'eut plus de vapeurs ni d'insomnie, mais encore elle fut guérie de la perte blanche, qui avoit été très-abondante.

OBSERVATION IV.

Essera, ou Porcelaine.

En 1772 il lui survint une ébullition par tout le corps, avec des vives démangeaisons ; c'étoient des espèces de vessies qui ressembloient à des piquûres d'orties, lesquelles paroissoient & disparoissoient plusieurs fois dans les 24 heures : Les Eaux de la Boisse, dont elle fit usage, lui firent rendre des urines d'abord rouges comme du sang pendant quelques jours, ensuite fort jaunes durant 8 jours ; & au 20^e. de la boisson, elle n'eut plus ni ébullition, ni démangeaisons.

OBSERVATION V.

Diffenterie & Coliques violentes.

En 1775, la même Personne qui fait le sujet des

Observations ci-devant, fut atteinte d'une dissenterie accompagnée des plus violentes coliques : on mit en usage les tisanes, les lavemens, les opiates, les teintures anodines, les vomitifs avec l'ypécacuana, les purgations : tous ces remèdes alternativement donnés, ne firent disparoître ni la dissenterie, ni les coliques. Elle imagina que peut-être les Eaux de la Boisse la soulageroient ; elle observa qu'au 4^e. jour de leur boisson, ses coliques étoient moins vives ; au 15^e. jour la fréquence des déjections fut moindre, les coliques entièrement calmées, & que les matieres qu'elle rendoit, n'étoient plus teintées de sang. Ensuite le cours de ventre cessa ; l'appétit revenu, elle discontinua les Eaux. Quelque tems après la maladie reparut ; ce qui l'obligea de réitérer ces Eaux, dont elle reçut bientôt le même effet. Alors elle voulut éprouver si ce n'étoit qu'à la vertu de ces Eaux, qu'elle devoit sa guérison ; & pour s'en assurer, elle les discontinua une seconde fois ; mais la dissenterie ayant de nouveau reparu, non seulement elle but les Eaux pour s'en délivrer, mais les continua durant un mois après son rétablissement ; ce qui lui rendit une santé assurée.

OBSERVATION VI.

Coliques néphrétiques, & duretés dans l'hypochondre gauche.

M. l'Avocat Gariod eut en Juillet 1760, une colique que M. Mermoz, son Médecin, caractérisa de néphrétique : il ressentoit une douleur aux reins du côté gauche, avec une pésanteur depuis les fausses côtes en bas, avec une dureté de la longueur de 7

à 8 pouces. Il avoit des vomissemens, sans aucun indice d'indigestions : il consulta feu M. Buchard, qui fut du même avis. Il usa des Eaux ferrugineuses de Châteauneuf, distantes de quatre lieues de cette Ville ; mais quoique soulagé, il ne fut pas guéri. Ses douleurs revenant par intervalles, & la dureté subsistant, ces Messieurs lui conseillèrent de substituer les Eaux de la Boisse à celles de Châteauneuf ; il les but en 1762 & années suivantes, les recevant au moyen d'une chenée de bois, crainte d'être écrasé par les éboulemens, & d'enfoncer dans la boue que les sables éboulés formoient alors. Les Eaux lui firent rendre des urines excessivement chargées, & d'une couleur rougeâtre sombre, firent cesser les douleurs de reins & les vomissemens, dissipèrent la dureté qu'il avoit, & le délivrèrent entierement de ses coliques.

Le même assure qu'une de ses filles, qui avoit des obstructions & une espèce de jaunisse, a été radicalement guérie par la boisson de ces Eaux.

OBSERVATION VII.

Convalescence pénible, maigreur, toux & fièvre d'accès.

M. Garnier, Officier au Régiment de Piémont-Infanterie, eut en 1772, une fièvre maligne & pourprée, dont la convalescence fut longue & pénible, avec des accès de fièvre, une toux, maigreur & perte de forces. Etant venu au mois d'Août à Aix, à la suite de S. A. R. Monseigneur le Duc de Chablais, il buvoit les Eaux de Souffre, qu'on lui avoit conseillé ; il me fit part de ce conseil ; sur le compte qu'il

mê rendit de sa maladie , & l'état où je reconnus qu'il étoit , je présumai que les Eaux sulfureuses ne lui convenoient point , & lui dis de préférer celles de la Boisse , dont il fit usage : elles l'évacuerent beaucoup ; il reprit de l'appétit , des forces , fut délivré de la toux & des accès de fièvre qui avoient succédé à sa maladie.

OBSERVATION VIII.

Douleurs d'estomac & coliques.

Le même Officier étant venu l'hiver dernier en cette Ville , éprouva des maux d'estomac & des coliques ; je lui fis user de ces Eaux , qu'il but chez lui ; elles le tracasserent , sans produire des évacuations. Lui ayant persuadé d'aller les boire à la Source , malgré la rigueur de la saison , elles opérèrent par le vomissement & par d'abondantes déjections ; & il n'eut plus ni maux d'estomac , ni coliques.

OBSERVATION IX.

Dégoût , maigreur , enflures des jambes , des cuisses , avec oppression & affoiblissement.

Je copie ici mot à mot la Déclaration de M. le Marquis de Massingy , qu'il m'a remis le 27 Avril dernier.

Je dois aux Eaux de la Boisse , dans la plus exacte vérité , l'entier rétablissement d'une santé détruite par un dévoyement d'estomac de plusieurs mois , que j'avois négligé , & qui m'avoit tout-à-fait privé de mes forces , quoique naturellement très-robuste. J'étois dans un parfait dégoût de toutes espèces d'alimens , j'avois perdu le sommeil , j'étois accablé des plus vives douleurs , plus encore dans le lit , où je

ne pouvois changer de situation; j'avois par intervalles des foiblesses aux bras & aux mains, que je ne pouvois par fois porter à la bouche, sans le secours de l'une à l'autre, comme quelqu'un qui tombe dans une paralysie. Je ne pouvois monter un escalier, ni le descendre, sans un bâton, & à plusieurs reprises: J'étois accablé d'une oppression que j'attribuois à une disposition asthmatique. J'étois considérablement enflé depuis le bas de la jambe jusqu'à la ceinture; la pression des doigts restoit imprimée dans toute cette partie, comme dans de la pâte; enfin toute transpiration supprimée, même dans l'ardeur de l'été. Toutes ces différentes incommodités m'avoient jetté dans une entière mélancolie & un appauvrissement visible de toute ma personne. M. le Médecin Desmaisons m'avoit ordonné quelques remèdes, qui, à la vérité, m'avoient procuré du soulagement & avoient diminué mes souffrances, comme encore l'enflure en partie; mais il me restoit des alternatives de bien & de mal. Lassé de cet état variable, je me déterminai à prendre les Eaux de la Boisse pendant 25 jours, dans le mois de Septembre 1777, & sur les lieux (ayant reconnu qu'elles y ont beaucoup plus de vertu, qu'étant transportées) Elles m'ont rendu une santé solide, quoiqu'âgé de 72 ans, un apétit soutenu, un sommeil tranquille, une flexibilité dans toutes les articulations, la démarche assurée, marchant sans peine ni lassitude à la montée comme à la descente; les forces entièrement rétablies, l'enflure & l'oppression dissipées, les douleurs absolument cessées, en sorte que la gaieté a pris la place de la tristesse, & la transpiration aisée. Je

dois encore ajouter , que pendant les dix derniers jours que j'ai pris ces Eaux , il m'étoit survenu des douleurs quand j'allois à la garderobbe ; ce qui m'inquiétoit beaucoup : Je reconnus la cause de ces douleurs , provenantes d'un dépôt qui s'étoit formé dans le séjour des premieres voies , soit de l'anús , lequel s'écoula partie en sang & autres matieres , & qui s'est consolidé par le pur effet de ces Eaux.

Toute la Ville de Chambéry , où je suis très-connu , pourra attester de l'état visible de dépérissement où je me suis trouvé avant de les prendre ; car telle est la vérité , que j'atteste dans tout le contenu du présent détail ; en foi de quoi j'ai signé & apposé le sceau de mes armes , Chambéry , 27 Avril 1778.

OBSERVATION X.

Enflures des extrémités inférieures & oppression.

M. Antoine Poncet de cette Ville , âgé de 79 ans , étoit depuis 8 mois atteint d'une enflure aux pieds , jambes & cuisses , avec une forte oppression , ne pouvant monter son escalier qu'en se reposant plusieurs fois , perte d'appétit ; l'enflure devint si considérable , qu'il ne pouvoit plus mettre ni bas , ni souliers , ni culottes. Dans cet état désespéré , il but les Eaux de la Boisse , qui , en douze jours , lui procurerent une si grande abondance d'urines , qu'il fut sans oppression & entierement désenflé. Il avoit remarqué que depuis 3 mois il lui étoit survenu une dureté d'ouïe , qu'il n'entendoit plus ni le son des horloges , ni des cloches. En recouvrant sa santé , il a également recouvert l'ouïe & les forces , continuant à jouir , depuis 10 mois , d'une bonne santé.

OBSERVATION XI.

*Perte des forces, douleurs de reins, jaunisse, dégoût
& tristesse.*

Le Sr. Gaillard, Entrepreneur de bâtimens de cette Ville, âgé de 59 ans, ressentit en 1775 une douleur dans le pli du bras droit, qui s'étendit à l'épaule, dont il souffroit beaucoup plus lorsqu'il étoit au lit; ce qui le privoit du sommeil, ayant de la peine à se tourner, & son bras lui paroissant comme paralyté. A cet état s'étoit joint une espèce de jaunisse, des envies de vomir, dégoût, perte de forces dans les bras, surtout le droit, marchant avec beaucoup de peine: état où je l'ai vû & reconnu avant qu'il bût les Eaux, qu'il alla prendre à la Source en Juillet 1777. Les deux premiers jours elles ne passèrent point, quoiqu'il en bût deux pintes chaque jour: le 3^e. il ressentit des mouvemens par tout le corps, dans les bras, les cuisses & les jambes. Dans la nuit il en fut purgé sept fois; effet qui se soutint durant 8 jours; & ayant remarqué qu'il étoit purgé jusqu'au sang, il les discontinua pendant une semaine; il les reprit ensuite pendant 3 jours; il ressentit des douleurs de reins considérables, & en fut de nouveau purgé abondamment, rendant des glaires si gluantes, qu'on ne pouvoit qu'avec beaucoup de peine les détacher du vase. Cette abondante évacuation de glaires dissipa les douleurs de reins, auxquelles il avoit été sujet, par intervalles, depuis 20 années. Il continua à boire les Eaux, qui passèrent par les urines, & se trouva parfaitement rétabli. Ayant repris ses forces, celle du bras droit & des jambes, un

apétit qu'il ne pouvoit rassasier, le sommeil, & la gaieté qui fut portée à un tel point, qu'il occasionna une fête publique le 12 Août, où plus de 4 mille personnes se rencontrèrent à la Source de ces Eaux, y ayant fait tirer plusieurs boîtes à ses fraix, pour témoigner son allégresse, d'autant plus grande, qu'il avoit été regardé comme incurable, & continue à jouir d'une très-bonne santé.

OBSERVATION XII.

Obstruction considérable de la rate, jaunisse & fièvre d'accès rebelle à tous les remèdes.

Le Sr. Antoine Geoffroy, Négociant, âgé d'environ 40 ans, eut à la fin d'Août 1776, en Languedoc où il étoit alors, une fièvre d'accès, qui tantôt étoit en tierce, tantôt en quarte; elle ne put céder aux remèdes qu'on lui administra à Montpellier en grande quantité: à peine le kina suspendoit le retour des accès, qu'ils reparoissoient ensuite avec plus de violence. Etant allé à Aiguemorte, le Médecin qui le traita, après avoir vû l'opiniâtreté de cette fièvre, lui déclara qu'il ne pouvoit le guérir, & lui conseilla de revenir en Savoye, où il arriva le 22 Juillet. Ces accès le prenoient par un très-grand froid, accompagné d'une soif extraordinaire; il touffoit beaucoup, étoit fort maigre, le teint jaune, le pouls foible, très-accélééré, & la rate occupoit toute la partie gauche du bas-ventre, s'étendant jusqu'aux os pubis; l'épigastre étoit dur & élevé, ainsi que l'hypochondre droit; de sorte que tout le bas-ventre étoit si élevé, qu'on l'auroit cru hydropique. Les accès étoient en quarte; il commença la boisson des Eaux
au

au mois d'Août, qui le firent vomir les deux premiers jours, ensuite l'évacuerent par le bas 4 à 5 fois chaque jour, jusqu'au 8 Septembre, que les accès, qui avoient peu à peu diminué de leur violence & de leur durée, disparurent. Les premiers effets qu'il ressentit des Eaux, furent d'emporter la grande altération, de reprendre un peu de sommeil & d'appétit: les ayant continué après que la fièvre eut cessé, elles passerent par les urines; l'obstruction de la rate diminuoit peu à peu, le bas-ventre reprenoit de la souplesse: Enfin, il fut en état, au milieu d'Octobre, de retourner en France. Il est revenu au mois de Mai, pour réitérer les Eaux, quoiqu'il jouisse d'une bonne santé, les visceres se trouvant totalement déobstrués.

OBSERVATION XIII.

Fièvre intermittente rebelle au kina, toux & obstruction de foye.

M. le Marquis de la Chambre, âgé de 25 ans, Officier au Régiment des Dragons du Roi, étoit sujet, depuis trois ans, à des accès de fièvre tantôt tierce, tantôt quarte, que le kina avoit toujours suspendu, sans pouvoir l'en délivrer; il vint ici en semestre l'hiver dernier; la fièvre reparut en Janvier & Février: voyant que le kina ne faisoit qu'en suspendre les retours, & qu'il avoit une toux qui faisoit craindre une affection de poitrine, que le foye étoit obstrué & douloureux, je lui conseillai de boire les Eaux de la Boisse à la Source, malgré le froid; ce qu'ayant exécuté, il est parti à la fin d'Avril, débarrassé de la fièvre, de la toux & de l'obstruction qu'il avoit au foye.

Evanouiffemens & foibleffe à la fuite d'une gangrène qui avoit procuré la chute des doigts de la main.

L'an mil fept cent foixante-dix-fept, & le vingt-fix du mois de Novembre, & deux heures après midi, au Bourg du Châtellard en Bauges, dans la maison du Sr. Notaire Pavy, pardevant moi, Châtelain du Marquisat dudit Châtellard, souffigné, a comparu Demoiselle Anne, fille de feu Sr. Nicolas Héritier, native & habitante dudit lieu du Châtellard; laquelle désirant satisfaire à l'empressement que plusieurs personnes lui ont témoigné de savoir le détail, le commencement, le progrès & la fin d'une indisposition très-sérieuse, dont elle fut atteinte sur la fin de l'année dernière; elle m'a requis d'en recevoir & rédiger par écrit la Déclaration qu'elle en vouloit faire; ce que j'ai fait comme ci-après.

Je, Anne Héritier, native & habitante de ce Bourg du Châtellard, déclare que sur la fin du mois de Novembre de l'année dernière mil sept cent foixante-seize, qui étoit la quarante-neuvième de mon âge, je sentis dans toute l'étendue de la main gauche, depuis la jointure jusqu'au bout des doigts, une douleur que je crus être une espèce de rhumatisme qui se dissiperoit facilement. Sur le soir du sept Décembre suivant, après souper, m'étant apperçu que la douleur augmentoit, je crus, pour l'appaiser & la dissiper, qu'il seroit bon de l'envelopper avec de l'avoine, que je fis frire à la poêle dans du vinaigre: cela ne fit que rendre la douleur plus violente; & de maniere que ne pouvant la supporter, j'envoyai prier

le Sr. Chirurgien Bouchet de me venir voir ; il fit plusieurs fomentations & frictions à ma main , qui ne me procurerent que peu de soulagement. Je me mis au lit ; il s'éleva plusieurs vessies sur toute l'étendue de ma main ; le susdit Sr. Bouchet & le Sr. Neyret , autre Chirurgien , y appliquerent divers remedes , qui n'ont pû empêcher la perte de tous les doigts de cette main , qui ont seché insensiblement , & sont tombés par intervalles. Je fus dès ce même jour d'une si grande foiblesse de corps , que je ne pouvois aucunement me remuer dans mon lit , à la réserve du bras droit , qui est toujours resté libre. L'on me fit user pendant les trois premiers jours de ma maladie , de quinquina & de quelques autres remedes , dont je discontinuai l'usage depuis le mois de Mars proche passé : ni ces remedes , ni la bonne nourriture que l'on me donnoit , n'ont pû rappeler mes forces : j'avois continuellement le pouls mourant , avec très-bonne connoissance & bon apétit. Comme je ne pouvois pas me remuer , & que j'étois continuellement couchée à la renverse , l'on essayoit quelquefois de me faire asseoir sur mon lit , en mettant plusieurs carreaux derriere mes reins ; mais je m'évanouissois d'abord , & l'on étoit obligé de me remettre dans ma premiere situation ; & dès que j'avois repris mes esprits , l'on me disoit que je devenois toute violette , lorsque l'on vouloit me soulever pour m'asseoir ; & je me trouvois ensuite plus foible qu'auparavant pendant quelque tems. je suis restée dans cet état jusqu'environ le vingt du mois d'Août proche passé , que l'on voulut essayer de me mettre sur une chaise auprès de mon lit ; mais je m'évanouis plus fort

qu'auparavant, & l'on me remit dans mon lit. Enfin, ayant appris les bons effets que produisoit l'Eau de la Fontaine de la Boisse près de Chambéry, j'en envoyai prendre, & sans m'être aucunement préparée, je commençai à en boire deux verres le vingt-huit du même mois; & après en avoir bû pendant trois jours consécutifs, je commençai à rester assise, sans éprouver aucune syncope comme auparavant. Je continuai l'usage de cette Eau, qui au commencement me purgea très-bien, mais sans me fatiguer, & dans la suite elle me purgeoit par intervalle, de trois en trois, ou de quatre en quatre jours. J'en bus régulièrement, pendant cinq semaines consécutives, une bouteille par jour; je me levois aisément seule, je restois longtems assise, sans en ressentir aucune incommodité: Je commençai à me promener dans ma chambre avec un bâton, ensuite sans bâton, & enfin je sortis le neuf du mois d'Octobre pour aller à la Messe; depuis lors je me suis mieux trouvée, & je vaque actuellement à mes affaires sans gêne, à la réserve que je suis encore obligée de porter mon bras en écharpe; j'avois été obligée de le tenir étendu le long de mon corps pendant tout le tems que j'ai gardé le lit, parcequ'il étoit extrêmement enflé; à-présent je commence à le courber, & il est entierement désenflé, quoique sans force. Voilà le récit succinct, mais fidèle, de l'état dans lequel je me suis trouvée depuis le mois de Novembre de l'année dernière; j'en atteste & certifie tout le contenu véritable, & je signerai.

NANON HERITIER.

Claude Bertin, Châtelain.

Je Châtelain susdit, déclare & certifie, qu'ayant eû occasion de voir presque tous les jours ladite Demoiselle Héritier pendant sa maladie, elle n'a rien dit que de véritable dans la Déclaration ci-dessus. En foi de quoi je me suis de nouveau signé, audit lieu du Châtellard, les an & jour susdits.

Claude Bertin, *Châtelain.*

Comme cette Cure avoit été niée, on a voulu en avoir une Déclaration authentique, dont l'Original est entre mes mains. On portoit les Eaux de 3 en 3 jours à la Malade, qui est à cinq lieues de distance de Chambéry.

OBSERVATION XV.

Crachement de sang, toux invétérée, tubercules suppurés, perte d'appétit, de sommeil, de forces, & douleurs vives, surtout au côté droit.

Etant à Aix le 22 Août dernier, je fus consulté à 3 heures après midi, par Milady Vicomtesse Allen, qui y étoit arrivée une heure auparavant: elle n'avoit pû manger, elle étoit très-foible & oppressée, touffoit beaucoup & crachoit, avoit un peu de fièvre, qui augmenta le soir; le lendemain matin je la vis à 9 heures, elle avoit passé la nuit comme assise dans son lit, sans dormir, avoit eû de la sueur, surtout sur le devant de la poitrine; le pouls étoit encore fréquent; les crachats, dont quelques-uns teints de sang, étoient purulens. Cette Dame, âgée de 27 ans, me dit que dès l'hiver de 1771, elle avoit eû une toux sèche & opiniâtre, presque continuelle; qu'ensuite, ayant craché un peu de sang, l'expectoration étoit

devenue abondante, que la fièvre s'étoit jointe à cet état, le dégoût & l'insomnie, qu'elle avoit perdu alors beaucoup de son embonpoint; & j'appris de Milord, que les Médecins de Londres avoient reconnu que les crachats étoient purulens; les douleurs vives s'étoient aussi manifestées dès les commencemens, surtout au côté droit, sur lequel elle ne pouvoit se tenir couchée, la toux alors devenant beaucoup plus forte & plus fréquente; que de tous les remèdes qu'on avoit mis en usage, elle n'en avoit reçu que des soulagemens par intervalles, tous les symptômes susdits s'étant plus ou moins soutenus, sauf que la fièvre l'avoit quitté, & qu'elle avoit repris un peu d'embonpoint. Que pour trouver la guérison à tant de maux, elle venoit de voyager en Italie, en Provence & à Lyon, où elle avoit séjourné plusieurs mois, & qu'on venoit de lui ouvrir deux cauterés sous le sein droit; qu'ayant résolu d'aller passer l'automne & l'hiver à Nice, elle avoit pris sa route par la Savoye, & étoit venue à Aix, pour y voir M. le Commandeur de Lemps, qu'elle avoit connu à Lyon, lequel lui avoit conseillé de consulter, pour savoir si la boisson des Eaux sulfureuses d'Aix pourroit lui être salutaire. Je lui dis de préférer les Eaux de la Boisse à celles de Souffre, vû surtout la fièvre, le dégoût & l'insomnie. Je jugeai par les calmes qu'elle avoit éprouvé dans le cours de sa maladie, que son affection de poitrine dépendoit de quelques tubercules qui étoient tombés en fonte en différens intervalles: Je l'invitai à ne se nourrir qu'avec le bouillon de poule, dont elle pourroit manger la viande lorsque l'appétit reparoitroit, sans manger ni pain, ni aucun autre ali-

ment, pendant six semaines. L'état d'épuisement où elle se trouvoit, la fièvre, la toux presque continuelle, l'insomnie, l'oppression, annonçoient une fin prochaine; mais ayant encore un embonpoint passable, j'augurai qu'elle pouvoit retirer un avantage réel des Eaux de la Boisse, qui étoient propres à résoudre les tubercules du poumon, à appaiser la fièvre, à diminuer le dégoût, & surtout à lui rendre le sommeil. Elle vint à Chambéry dès qu'elle y put avoir un appartement, commença les Eaux les premiers jours de Septembre, allant à la Source, d'où on les lui donnoit dans son carosse. Les trois premiers jours elles lui firent vomir une matiere blanchâtre fort épaisse & acide, ensuite elles passerent par les urines: au 10^e. jour elles lui procurerent deux garderobbes; effer qui continua jusqu'au 40^e. jour. Insensiblement la toux se calma, le sommeil reparut, l'appétit & les forces se rétablirent; au 12^e. jour les deux cauterés furent sechés, quoique régulièrement pansés deux fois par jour. Les douleurs de côté, au 20^e. jour, furent si affoiblies, qu'elle put se coucher du côté droit, & les crachats devinrent naturels & peu abondans avant le 40^e. jour; de sorte que dans le mois de Novembre Milady étoit méconnoissable par l'heureux changement qu'avoit produit la boisson de ces Eaux: ce qui la décida à passer l'hiver à Chambéry, n'ayant jamais retiré de tous les remedes pris depuis 1771, un soulagement aussi réel, que celui qu'elle éprouvoit. L'hiver auroit été également propice, si elle n'eût abusé de sa santé, & ne se fût exposée, soit par les écarts dans le régime, soit pour aller aux bals du Carnaval: dans un des derniers jours, elle fut saisie

du froid & d'une fièvre continue, qui cependant fut terminée au 9^e. jour, au moyen d'une diète sévère & des boissons béchiques. Les douleurs de côté, qui s'étoient renouvelées, cessèrent avec la fièvre. Le printems elle a fait beaucoup d'exercice à cheval; & au milieu de Juin, pour être sortie par un tems humide & de bise, elle fut oppressée, eut la fièvre durant trois jours avec des douleurs. Comme elle étoit au moment du flux périodique, il fut supprimé, mais reparut par l'application des sangsues, & l'oppression cessa; de sorte que sa santé si bien rétablie par l'usage des Eaux de la Boisse, dont elle but encore dix jours pendant l'hiver, & quinze autres jours dès la fin de Mai, ne dépend que des ménagemens qui sont en son pouvoir. Heureuse si, en lisant cette Observation, elle peut prendre sur elle d'éviter tout ce qui peut l'altérer; d'autant plus que l'état où elle étoit à son arrivée en Savoye, ne permettoit pas d'espérer aussi promptement tout le bénéfice qu'elle a retiré de la boisson de nos Eaux ferrugineuses.

OBSERVATION XVI.

Tumeur glanduleuse.

M. Gibelli, âgé de 45 ans, Directeur Général des Gabelles en Savoye, avoit depuis six années, une tumeur glanduleuse sur les dernières vraies côtes, du côté gauche, pour laquelle on lui avoit fait différentes applications sans effet; on l'avoit même prévenu que cette tumeur oblongue, & de la grosseur d'un petit œuf, pourroit avoir des suites fâcheuses, si elle augmentoit de volume. Il se détermina de
faire

faire usage des Eaux de la Boisse, au moyen desquelles la glande a été peu à peu diminuée, & s'est terminée par résolution. Ayant eû occasion de le voir souvent chez M. l'Intendant Général, j'ai reconnu la grosseur de cette glande, ainsi que les progrès des Eaux, l'ayant touché différentes fois.

OBSERVATION XVII:

Transpiration supprimée.

M. de Roccaforte, Officier au Régiment d'Aoste Cavalerie, âgé de 24 ans, étoit habitué à transpirer facilement; depuis quelque tems il s'étoit apperçu que la transpiration ne se faisoit plus, & qu'il étoit devenu plus appésanti, triste, & éprouvoit une pesanteur à l'estomac; par l'usage des Eaux qu'il but au mois d'Août, la transpiration qu'il avoit habituellement, reprit son cours, l'estomac fit ses fonctions, & il recouvra sa gaieté ordinaire.

OBSERVATION XVIII.

Coliques du bas ventre.

M. de St. Bias, Major du même Régiment, avoit des embarras dans les visceres du bas-ventre & des coliques; les Eaux calmerent les coliques & emporterent les obstructions des visceres, en lui procurant d'abondantes évacuations.

OBSERVATION XIX.

Obstructions, dégoût, enflures des jambes.

M. le Chevalier de Loche, Lieutenant-Colonel du Régiment de Tarentaise, eut dans l'hiver de 1776

à 1777, des enflures aux jambes; dans le printems il perdit l'appétit & le sommeil, avoit des obstructions. Au mois de Juin il but les Eaux, qui, au 8^e. jour, produisirent une évacuation considérable par les selles, puisqu'il alla plus de 40 fois dans les 24 heures; il rendit beaucoup d'humeurs bilieuses & quelques vers. 3 jours après il eut une seconde évacuation, mais moins considérable; l'appétit, le sommeil se rétablirent. Il les continua 25 jours; & après 12 jours d'intervalles, il en usa encore pendant deux semaines, elles passerent par les urines, sauf les deux jours qu'il en fut si fort purgé.

OBSERVATION XX.

Douleurs de reins occasionnées par un gravier.

Le Rd. Pere Faure, Religieux Dominicain, souffroit des douleurs de reins; il but les Eaux; & dans la nuit du 23 au 24 Octobre, il eut tout à coup une rétention d'urine: à force d'efforts pour les rendre, il entendit tomber dans le pot de chambre un corps dur; il reconnut au jour que c'étoit un gravier: il le fit pèsér, il étoit du poids de 12 grains & demi. Ce gravier, qu'il nous fit voir à M. le Médecin Mermoz & à moi, avoit deux de ses surfaces déjà amincies, la superficie en étant comme enlevée des deux côtés.

Ce seroit trop long de nommer tous ceux qui ont rendu des graviers par la boisson de ces Eaux, tant des habitans qu'étrangers; plus de cent personnes en ont éprouvé les effets. Il suffit donc de faire mention du plus gros, qui est celui dont le Rd. Pere Faure a été délivré.

Ischurie, soit difficulté d'urines, avec de vives douleurs depuis seize ans.

M. de Metral de Châtillon, Chevalier de l'Ordre Militaire des SS. Maurice & Lazare, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Province d'Ivrée, âgé de 75 ans, souffroit depuis 16 ans les douleurs les plus vives en urinant; il rendoit des glaires si abondamment, que quelquefois elles égaloient le volume des urines, éprouvant dans la nuit comme dans le jour les mêmes douleurs, soit avant de rendre les urines, soit en les rendant. Depuis cette incommodité, il a mis en usage toutes les tisanes & autres remèdes que différens Médecins & Chirurgiens lui avoient conseillé, ayant pris des avis dans la Savoye, le Piémont & en France, avec aussi peu de réussite les uns que les autres. Comme M. de Châtillon, son frere, avoit succombé à la même maladie, après avoir souffert les plus violentes douleurs, malgré tous les secours qu'il s'étoit procuré par les nombreuses consultations des pays étrangers, il s'attendoit au même sort; & les souffrances allant en augmentant, il quitta son Gouvernement pour se retirer à Chambéry dans sa famille. Il continua à souffrir; & quoiqu'il ne cessât d'user de toute espèce de remèdes qui lui étoient proposés pour le soulager, il n'a jamais pû trouver aucune diminution dans ses douleurs, jusqu'à ce qu'il ait bû les Eaux de la Boisse, qu'il continue depuis une année. Leur effet a d'abord été d'alléger les douleurs & de les rendre supportables; & après deux mois elles cessèrent totalement, rendant

de jour à autre une moindre quantité de glaires, & très-peu, ou presqu'aucune à-présent. Il a observé plusieurs fois, qu'ayant discontinué les Eaux en différens intervalles, ses douleurs, quoique moins vives, se faisoient ressentir; & toujours en reprenant les Eaux, les douleurs cessèrent. Il n'avoit jamais passé de nuit, dès sa maladie, sans souffrir beaucoup: actuellement il les passe non seulement sans souffrir, mais jouit d'un sommeil parfait. Etant allé aux Eaux d'Aix prendre la douche pour des douleurs rhumatismales, il s'aperçut le second jour, que celles des urines se renouvelloient; mais elles furent aussitôt calmées par les Eaux de la Boisse, dès qu'il s'en fut procuré. Chambéry, 23 Juin. *Signé*, le Chevalier DE METRAL.

OBSERVATION XXII.

Rétention d'urine, colique & douleurs.

M. Sancet, le pere, ancien Avocat de la Ville, âgé de 81 ans, eut le 8 Décembre 1777, une rétention d'urines, qui fut précédée d'une colique, & accompagnée des plus affreuses douleurs. On fut obligé d'évacuer les urines par la sonde; & dès ce jour jusqu'au 5 Février, chaque jour il falloit tirer les urines deux ou trois fois par jour, n'ayant jamais pû, dans tout cet intervalle, en rendre que par la sonde. Il but les Eaux de la Boisse le 15 Janvier, qui lui procurerent au 20^e. jour la facilité de rendre les urines: Ayant cessé, pendant quelques jours du mois d'Avril, de les boire, on fut de nouveau obligé de le sonder, pour les extraire, deux jours de suite; ce qui l'a engagé à ne plus les discontinuer; & il

jouit actuellement d'une bonne santé, sans ressentir aucune douleur, ni difficulté à rendre ses urines. Il est bon d'observer que le Malade avoit été regardé hors de toute ressource, & qu'on ne prévoyoit pas qu'il pût jamais rendre aucune urine sans le secours de la sonde. Chambéry, 23 Juin, *signé*, SANSET, fils, Avocat de Ville, pour mon pere.

OBSERVATION XXIII.

Flux hémorrhoidal invétéré, toux habituelle, rhumes fréquens, engelures fortes & incommodes.

Madame de Châtillon, née de Thône, âgée de 54 ans, avoit dès 18 à 20 ans, un flux hémorrhoidal presque continuel, puisqu'il étoit rare lorsqu'il se supprimoit pendant trois ou quatre jours. Elle avoit dès-lors des douleurs plus ou moins vives, de tems à autre, dans les cuisses; étoit sujette dès sa jeunesse à une toux habituelle tous les matins, qui avoit fait craindre qu'elle ne tombât dans la phtisie, & avoit des fréquens rhumes, surtout dans les hivers, & le coloris du teint d'un jaune pâle; elle étoit encore sujette à des engelures tous les hivers, qui étoient fortes & l'incommodoient beaucoup. Soit pour calmer la toux, soit pour diminuer le flux hémorrhoidal, elle avoit usé de toutes les boissons & tisanes appropriées, & avoit usé souvent du petit-lait, quelquefois même des années entières, & sans éprouver aucun changement dans sa situation, ni dans le flux hémorrhoidal, qui étoit par fois très-abondant. Madame commença le 15 Août année dernière les Eaux de la Boisse, qu'elle continua jusqu'au 4 Mars dernier: elle en buvoit une bouteille, & dans les grands froids, la

moitié, les faisant dégourdir auprès du feu. Les ayant toujours bû transportées, les effets ont été de diminuer insensiblement le flux hémorrhoidal, qui a cessé totalement au bout de six mois, ainsi que les douleurs des cuisses : Elle a été délivrée de la toux qu'elle avoit habituellement chaque matin, avec expectoration d'une humeur épaisse & gluante, a passé l'hiver & le printems sans être enrhumée : les fortes engelures qu'elle avoit aux pieds & aux mains chaque hiver, ont été moindres & supportables ; son appétit est devenu meilleur, & son teint, de jaunâtre est devenu blanc. Madame ayant bû de nouveau, après Pâques, les mêmes Eaux durant un mois, voulut les interrompre jusqu'à Juillet, crainte de s'y trop habituer ; mais un léger retour de flux hémorrhoidal, qui commençoit à marquer, l'engagea à y revenir ; ce qui le fit d'abord disparoître. Cette Dame, remplie du plus grand zèle & de la charité la plus exemplaire envers les pauvres, m'a assuré avoir vû plusieurs paysans dans les environs de sa campagne, guéris de dissenterie par l'usage de ces Eaux : Sa vertu, sa candeur rendent son témoignage du plus grand poids, qui fait une preuve certaine de l'efficacité de ces Eaux contre les dissenteries.

OBSERVATION XXIV.

Dissenterie, coliques violentes & fièvre habituelle.

La femme de Joseph Obus, menuisier de cette Ville, âgée de 28 ans, eut en Août 1775 une dissenterie avec des coliques violentes ; elle étoit enceinte, prit beaucoup de remèdes, sans autre effet que d'avoir quelques intervalles où le sang cessoit d'être mêlé

aux déjections fréquentes. Après son accouchement elle fut prête à expirer par la violence des coliques qu'elle éprouva. Etant relevée, ou plutôt assez éloignée du terme de ses couches, pour essayer de nouveaux moyens à calmer la dysenterie & les coliques; tout ce qu'elle prenoit, étoit aussi infructueux après son accouchement, que dans le tems de sa grossesse, sauf les lavemens émolliens, qui la soulageoient dans ses coliques. La fièvre, le dégoût, l'insomnie, la bouffissure du visage, l'enflure des jambes, une seconde grossesse, tout annonçoit qu'elle alloit périr. L'année dernière elle but les Eaux de la Boisse au mois de Juillet, qui étoit le 6^e. de sa grossesse; elle se trainoit à la source avec la plus grande peine: les Eaux lui procurerent des évacuations de bile, de glaires, & comme de pourriture. La peine qu'elle avoit de se rendre à la Source, la fatigue qui l'obligeoit, en revenant, de garder le lit, m'engagerent à lui conseiller de les boire transportées chez elle: huit jours après qu'elle les eut bû dans son lit, le sang cessa de paroître, les coliques s'appaisèrent, l'appétit revint, ainsi que le sommeil; & les ayant continué 55 jours, elle fut parfaitement délivrée de la dysenterie & des coliques, son accouchement fut heureux, l'enflure dissipée, le teint pâle & jaune & la bouffissure disparurent; elle reprit des chairs, des forces & une santé au-dessus de toute espérance. Elle but encore ces Eaux dans la fin de l'automne, & avoit observé dans le tems qu'elle les prenoit dans sa grossesse, qu'elles lui procuroient presque toujours le sommeil, en les bûvant lorsqu'elle se réveilloit durant la nuit.

Les Dames, & surtout les Demoiselles, sont prévenues de ne point lire les trois Observations suivantes, crainte de blesser leur modestie; elles passeront à la 28^e.

OBSERVATION XXV.

Fièvre lente, oppression, écoulement, douleurs, sueur nocturne.

Le Sr. Dubosson, Adjudant de la Ville de Chambéry, âgé de 43 ans, eut une gonorrhée virulente en 1761, une seconde en 1769, & une troisième en 1770. Il fut atteint en 1774 à Fenestrelles d'une pleurésie, à laquelle succéda un cours de ventre dysentérique, qui le réduisit à une grande maigreur. Le 30 Mars 1775 il vint à Chambéry, il ressentoit des douleurs vagues par tout le corps, urinoit avec des cuissions, avoit un écoulement de matiere jaunâtre & une douleur au périnée. Au mois d'Août 1777, il lui survint une oppression, qui l'obligeoit de s'arrêter plusieurs fois en montant au Château. Il me parla de son état; je reconnus qu'il avoit une fièvre lente: j'avois occasion de le voir presque tous les jours qu'il étoit d'ordonnance au Gouvernement; il avoit tous les avant-coureurs d'une consommation, par la toux, la maigreur, la fièvre habituelle, sueur nocturne, dégoût universel, ne pouvant se coucher sur le côté droit, parcequ'il ressentoit une douleur dans la partie latérale de la poitrine; & de très-robuste qu'il avoit été, il étoit devenu si foible, qu'il ne put aller boire les Eaux à la Source, qu'il commença le 12 Août en Ville. Les deux premiers jours elles ne produisirent aucun effet & ne passerent point. Le 4^e jour il s'aperçut que la sueur qu'il avoit dans la nuit,

nuit, n'avoit plus l'odeur aigre comme auparavant ; & le lendemain il en fut purgé 10 fois, rendant des matieres d'un infection insurmontable. Les 13 jours suivans, il continua d'aller du ventre 5 à 6 fois par jour, & dès-lors elles passerent par les urines. Son oppression ayant diminué dès qu'il fut évacué, il put aller à la Source. Au 20^e. jour l'appétit lui revint ; & les ayant continué près de deux mois & demi, il reprit des chairs, des forces, n'eut plus de douleur, put se coucher sur le côté droit ; l'écoulement, qui subsistoit depuis tant d'années, de jaunâtre devint blanc, ensuite comme lymphatique, urina sans cuisson, l'écoulement cessa entierement, & sa santé fut parfaitement rétablie.

OBSERVATION XXVI.

Écoulement jaunâtre & douleurs au pubis.

M. C.... de Lyon avoit eû il y a un an, une gonorrhée qui fut traitée très-méthodiquement, mais qui fut suivie, six mois après, de douleurs au pubis & dans l'hypogastre, un écoulement de tems à autre, de couleur jaunâtre. Il vint de Lyon au milieu de Mai ; il me fit part de son état, & me dit qu'il venoit boire les Eaux de la Boisse sur le bon effet qu'elles avoient produit pour une Dame qui demouroit dans le même corps de logis que lui à Lyon ; laquelle, après avoir passé par les grands remedes, n'avoit point été rétablie, jusqu'à ce qu'elle eût fait usage de ces Eaux. Je le vis souvent à Chambéry ou à la Source ; il me dit que les premiers jours de la boisson, il avoit eû un gonflement à tout le gland & au prépuce, que cet état avoit duré 4 à 5 jours,

qu'ensuite le calme avoit succédé, qu'au 15^e. jour les douleurs du pubis avoient été dissipées, & qu'au 20^e. l'écoulement, après avoir changé de couleur, & être devenu blanc, avoit cessé; & il s'est retiré très-content de son voyage.

OBSERVATION XXVII.

Foiblesse, oppression, insomnie après un grand usage du sublimé corrosif.

Le Sr. Brun dit Milliet, Orfèvre de cette Ville, âgé de 55 ans, avoit eû en 1773, un chancre sur le gland, qui fut traité par un simple suppuratif, & disparut dans un mois. Une année après il lui survint deux bubons à l'aine gauche, qui, par l'application de l'emplâtre diachylum avec les gommés, s'ouvrirent & suppurerent pendant 2 mois; l'année suivante 1775, le virus se porta sur les yeux, & peu à peu sa vue s'affoiblit & s'obscurcit si fort, qu'il n'appercevoit plus que la lueur du feu. En 1776 deux autres bubons se déclarerent & suppurerent; alors on lui donna le sublimé corrosif, selon la méthode de Wansvyten, dont, en différens tems, la dose fut portée jusqu'à 52 grains: il recouvra la vue, les bubons furent guéris; mais malgré l'efficacité de ce remede, il conservoit une grande foiblesse, & une oppression si forte, qu'il s'arrêtoit à chaque degré de son escalier. En Avril 1777, un cinquième bubon se manifesta, avec des douleurs dans les bras & les cuisses, & une qui, par intervalle, lui causoit du côté gauche un point si vif, qu'il ne pouvoit s'y tenir couché: il avoit perdu le sommeil, & avoit des étourdissemens qui le faisoient chanceler comme s'il alloit tomber. Le dégoût étoit si

grand, qu'il rejettoit la plûpart des alimens, dès qu'il les avoit à la bouche, laquelle étoit garnie de petites vessies, ainsi que le gosier; ses mains étoient si affoiblies, qu'il n'auroit pu casser une petite baguette; à peine pouvoit-il marcher: état dont j'étois témoin presque chaque jour, étant mon voisin. Le dernier bubon fut un mois avant de s'ouvrir, & il étoit encore en suppuration, & s'appercevoit d'un sixième, qui s'élevoit audessous, lorsqu'il commença les Eaux. Il se fit conduire à la Source à cheval, il s'appercevoit qu'elles travailloient par tout son corps; il les rendoit le jour partie par les urines, & durant la nuit elles lui procuroient 2 ou 3 selles; effet qui se soutint pendant 40 jours. Il avoit observé que les premiers jours de la boisson, elles firent sortir beaucoup de boutons, qui s'unirent & formerent une croute au dos qui suppura; elles lui procurerent aussi un crachement abondant d'une salive acre & saline, les vessies de la bouche disparurent, le bubon qui étoit en suppuration, se cicatrisa; celui qui se manifestoit, fut résout, au 15^e. jour l'appétit revint avec le sommeil, les douleurs ensuite cessèrent, ainsi que les étourdissemens; il a recouvert la force des mains & une santé si parfaite, qu'il s'est remarié il y a peu de mois. Il a consenti, ainsi que le Sr. Dubosson, à être nommés; bien d'autres cas semblables ont été observés. Mais ces Eaux ne produiroient pas la guérison d'une vérole confirmée, si elle n'avoit pas été auparavant traitée par l'usage du mercure, ainsi que je l'observai sur les soldats Espagnols, qui s'étoient trouvés dans des cas approchans de celui-ci. On se contente de ces trois Observations; mais quant aux simples gonorrhées virulentes, ces Eaux seules les guérissent, sans le secours

du mercure. Je ne m'étendrai pas davantage sur ces fortes de maladies, qui seroient même déplacées ici, s'il n'étoit nécessaire de faire connoître l'action & les effets de ces Eaux.

OBSERVATION XXVIII.

Dégoût de toute sorte d'aliment.

Madame l'Avocate Bavouz eut le 23 Juin 1777, une colique avec un dévoiement, pour lequel elle fut purgée deux fois : il lui resta un dégoût de toute sorte d'alimens, même du pain, qu'elle ne pouvoit manger, sans éprouver une pésanteur d'estomac. Elle but les Eaux, qui, les neuf premiers jours, lui occasionnerent une espèce de salivation ; elle en doubla la dose, & elles la purgerent durant cinq jours, d'une telle abondance, qu'elle ne cessoit d'aller jour & nuit, rendant des matières bilieuses d'un jaune foncé ; les jours suivans elles passèrent par les urines, & au 6^e. elle fut de nouveau beaucoup purgée, l'appétit & le goût pour les alimens revinrent ; elle continua la boisson jusqu'au 40^e. jour. Ces évacuations prodigieuses l'avoient si fort affoibli & amaigri, qu'on la croyoit menacée d'un marasme ; mais quelques mois après elle recouvra son embonpoint & une très-bonne santé.

OBSERVATION XXIX.

Coliques d'entrailles.

Madame la Marquise de Creuseilles, jeune Dame de cette Ville, souffroit depuis cinq mois des coliques d'entrailles habituelles : ayant bu les Eaux, elles passèrent par les urines ; au 14^e. jour elle y ajouta une once de sel

de feignette, qui ne produisit qu'une garderobbe, elles continuerent à passer par les urines jusqu'au 21^e. jour, qu'elles produisirent, trois jours consécutifs, une évacuation étonnante, soit le jour, soit la nuit; de sorte que Madame craignoit de prendre la dissenterie. Cependant les ayant continué jusqu'au 30^e. jour, elles ne passerent plus que par les urines, & Madame fut entièrement délivrée de ses coliques.

OBSERVATION XXX.

Colique & pesanteur d'estomac après le dîner, & foiblesse & anéantissement le matin.

Madame la Baronne de Balland souffroit une pesanteur & douleur vives à l'estomac dès qu'elle avoit mangé, & passoit les matinées dans une langueur & anéantissement; elle but les Eaux en même tems, elles lui procurerent un vomissement de matiere amere pendant les neuf premiers jours; au 10^e. elle ajouta du sel de feignette à ces Eaux, qui alors lui exciterent un vomissement copieux de bile, ensuite, jusqu'au 30^e. jour, elles passerent par les urines, & Madame n'eut plus ni douleurs, ni pesanteur d'estomac après le repas, & l'anéantissement des matinées cessa entierement.

OBSERVATION XXXI.

Toux & crachement de sang.

Madame la Marquise de Saffenage de Grenoble, vint le 9 Mai prendre les Eaux: cette illustre Dame avoit avec elle Madame la Marquise de Berenger, sa fille, qui étoit sujette à une toux & crachement de sang, & à

beaucoup de fréquence dans les retours du flux périodique. Les Eaux lui firent rendre, les soirs après le souper, beaucoup de bile pure par le vomissement, ensuite lui procurerent beaucoup de sang par les garde-robbes, le flux périodique ne fit que paroître, & Madame ne cracha point de sang, l'éclat de la peau reparut, & se retira très-satisfaite des Eaux, qu'elle ne prit que durant trois semaines : elle en fit emporter, pour les continuer à Grenoble.

OBSERVATION XXXII.

Dévoiemnt invétére & foiblesse.

Madame Allemand de Grenoble, qu'avoit amené Madame la Marquise de Sassenage, pour un dévoiemnt invétére & fréquent, & qui la rendoit très-foible : la boisson des Eaux a fortifié son estomac, les digestions ont été meilleures, & le dévoiemnt surmonté.

OBSERVATION XXXIII.

Douleurs de reins.

Le Sr. Masson, maître d'hôtel de Madame la Marquise, qu'il suivit aux Eaux, rendit beaucoup de graviers par les urines, & fut soulagé des douleurs qu'il avoit aux reins.

OBSERVATION XXXIV.

Vertiges & étourdissemens.

M. Garnier de Lyon avoit des vertiges & des étourdissemens presque continuels, comme s'il alloit tomber, & souffroit des migraines très-violentes. Il vint aux Eaux le premier Avril ; le 2^e. jour de la boisson elles le

firent vomir, & le 3^e. jour il rendit six graviers, & ensuite elles le purgerent 5 à 6 fois par jour, & il n'éprouva ni vertiges ni étourdissemens pendant tout le tems de la boisson. Je le vis le mois suivant à Lyon; il me dit qu'il avoit retiré un si bon effet de ces Eaux, qu'il y reviendrait. Effectivement, le teint jaunâtre qu'il portoit à son arrivée, étoit beaucoup changé à son avantage.

OBSERVATION XXXV.

Maux de tête affreux, perte de l'odorat.

M. Renard, Directeur de l'Argue à Lyon, étoit venu de compagnie avec M. Garnier; il souffroit des maux de tête que rien n'avoit pu soulager, ils étoient de la plus grande violence; il ne pouvoit se moucher & avoit perdu l'odorat: En buvant les Eaux, il en retiroit par le nez, tant qu'il pouvoit, pour le déboucher; peu de jours après, il lui sortit une croute du nez, une matiere purulente & un ver; & dès cet instant, son mal de tête fut dissipé. Il continua de boire les Eaux jusqu'au 24 Avril, qu'il repartit avec M. Garnier.

OBSERVATION XXXVI.

Perclution des extrémités inférieures, à la suite d'une forte contusion.

Les deux personnes ci-devant conduisirent derriere leur voiture un particulier des environs du Pont-de-Beauvoisin, qui ne pouvoit se traîner qu'au moyen de deux potences; il étoit perclus des extrémités inférieures, par une chute & violente contusion. Les Eaux lui procurerent une évacuation si abondante, qu'au 15^e. jour il put quitter une de ses potences, soit bequilles;

& à la fin du mois il se retira, & laissa ses deux bequilles arborées & attachées audeffus de la Source.

Ce n'est pas le seul cas où ces Eaux ont produit, après des chûtes & contusions intérieures, de très-heureux effets, comme on pourra le voir dans les Observations suivantes.

OBSERVATION XXXVII.

Sincopes à la suite d'une chûte.

Pierrette-George Borbonnois de Berieux, habitant à Chalamont en Dombes, âgée de 40 ans, eut une chûte il y a 15 ans, qui, durant un mois, lui causoit des sincopes, comme si elle alloit expirer, & dès-lors elle en a eû des retours; à 4 fois par année; elle étoit dégoutée, dormoit peu, ne pouvoit se tourner dans le lit, ni digérer aucune viande; elle but les Eaux le mois de Mai dernier, qui l'ont évacué par le vomissement & par les selles, & lui ont rendu l'appétit, le sommeil, elle peut se tourner dans son lit, ont rendu ses règles plus abondantes. Elle s'aperçut que ces Eaux la travailloient beaucoup, soit dans les reins, les bras & les jambes, jusqu'aux orteils: elle en buvoit jusqu'à cinq pintes par jour.

OBSERVATION XXXVIII.

Coliques d'estomac, défaillances & étouffemens après une chûte.

Madame Guillin, habitant à Chalamont en Dombes, âgée de 43 ans, depuis une chûte qu'elle fit il y a 16 ans, un mois & demi après être accouchée, éprouvoit des coliques d'estomac qui revenoient plusieurs fois dans l'année, avec une telle violence, qu'elle en prenoit

noit des défaillances & des étouffemens: elle est arrivée ici le 12 Mai, le lendemain elle but les Eaux, qui lui firent rejeter des glaires ameres durant 2 jours, & cracher le sang durant 3, & l'évacuerent 3 selles chaque jour; au 14^e jour elle eut une sueur qui dura 24 heures; ensuite elle fut beaucoup évacuée par le bas; elle en a retiré l'avantage de se tourner aisément dans son lit, d'avoir meilleur apétit, se sent plus légère, plus gaie, & n'a eu aucune impression de coliques depuis la sueur; & est partie à la fin de Mai.

OBSERVATION XXXIX.

Vomissement dès les premiers jours de grossesse.

Madame Pithon, née Chevalier, eut des vomissemens chaque jour, soit le matin, soit après les repas, dès les premiers jours de sa grossesse: fatiguée de cet état violent, qui duroit depuis deux mois, elle me consulta, je lui conseillai de faire usage des Eaux; elle en but 9 jours dans un jardin, les vomissemens se calmerent; mais il lui revint au 9^e jour des envies de vomir, je lui conseillai d'aller à la source; & au 20^e jour de boisson elle fut délivrée parfaitement de ses vomissemens, & eut l'accouchement le plus heureux.

OBSERVATION XL.

Gonflement d'estomac & tension du bas ventre.

M. Gaudin, Directeur du Jeu de Paume, avoit un gonflement d'estomac, & tous les soirs une tension incommode dans tous le bas ventre, il but les Eaux, qui augmentèrent d'abord le gonflement, lui occasionnant une pesanteur à l'estomac; il y ajouta du sel, qui

(58)
dissipa cette pesanteur ; & 5 jours après elles lui procurerent 5 à 6 selles par jour durant une semaine ; après cela elles passèrent par les urines. Il les but un mois & demi , à 2 pintes par jour , & ensuite à une pinte pendant 15 jours. Leur effet a été de le délivrer du gonflement d'estomac , de la tension du bas ventre , & de diminuer considérablement son embonpoint ; il rendoit des urines aussi moussues qu'une sayonade.

OBSERVATION XLI.

Dartres sous les seins.

Mdelle. N. N. avoit eu une frayeur qui supprima les évacuations périodiques , il lui survint des petits boutons sous les deux seins , lesquels disparurent durant l'été après avoir mis en usage plusieurs remèdes , mais à l'approche du froid , ils reparurent & successivement durant quatre ans , cet humeur dartreuse disparoissoit dans les grandes chaleurs , on lui conseilla un caustique , elle ne voulu pas s'y soumettre , elle cessa de prendre aucun remède , & la dartre subsista l'été comme l'hiver , ce qui lui ôtoit le sommeil surtout à l'approche des regles , depuis dix ans elle souffroit & n'esperoit plus de guérir , lorsqu'en 1776 les Eaux de la Boisse prirent la vogue ; elle les bu trois mois pendant l'hiver souffrit moins , dormoit mieux , elle les bu de nouveau au printemps suivant , elle eut ses regles plus abondantes , & la dartre ayant disparu l'été dernier , elle jouit de la meilleure santé.

OBSERVATION XLII.

Dartre & Supuration.

Mdelle. N. N. eut une dartre qui survint à la jambe

be après la petite vérole, elle supuroit beaucoup, l'insomnie & le dégoût qui survinrent lui faisoient souhaiter la mort vû l'inutilité des remèdes dont elle avoit fait usage; je lui conseillai les Eaux au mois du Juin 1777, ellès la firent vomir les trois premiers jours ensuite l'évacuerent abondamment, la dartre cessa de fluër, peu-à-peu les croutes tomberent, le sommeil est revenu ainsi que l'appétit & la santé.

OBSERVATION XLIII.

Dartre & dureté du sein gauche.

Madame... avoit depuis huit ans une dartre au sein gauche; la partie qu'occupoit la dartre étoit dure, les Eaux de la Boisse dont elle fit usage durant quatre mois l'année dernière & durant deux celle-ci, l'ont délivrée de la dureté & de la dartre ayant toujours passés par les urines. On sent qu'il seroit superflu de s'étendre d'avantage sur les eruptions dartreuses, les malades ne voulant point être nommés, pour éviter même toute indice, on a gardé le silence sur leur âge & leur qualité.

OBSERVATION XLIV.

Leucophlematie, soit anazarque.

Madame Bernard, marchande toiliere de Lyon, atteinte d'une anazarque, vint aux Eaux, dont l'effet lui fut si salutaire, que l'ayant été voir le 12 Mai étant à Lyon, elle me dit jouir d'une bonne santé, & qu'au lieu de l'enflure énorme que les Eaux avoient dissipée, elle en avoit une autre que son mari lui avoit procuré, étant au 6^e. mois de grossesse.

OBSERVATION XLV.

Vomissement de sang, & constipation extraordinaire du bas ventre.

Le Sr. Etienne Dijon de Trevoux, âgé de 63 ans, eut à Berne, au mois de Septembre 1758, un vomissement extraordinaire de sang, il eut le bonheur d'être vû par le célèbre M. Tronchin, qui se trouvoit alors dans cette ville, & qui, par le moyen de parties égales de lait & d'eau glacée, arrêta le vomissement. Il a eu des fréquens retours de ce vomissement, mais moins abondans; il n'a passé qu'une seule année sans l'éprouver, car souvent il en avoit deux, ou même trois chaque année, & toujours il employoit avec succès le lait avec l'eau glacée. A la fin de Juillet 1777, il en fut de nouveau atteint à Trevoux, où il habite, en fit même par les selles, & dès-lors il eut une constipation de ventre si extraordinaire, qu'il ne rendoit d'autres excréments que des urines. Ces matieres ainsi accumulées lui occasionnerent un gonflement prodigieux de tout le ventre, avec une enflure aux cuisses & aux jambes; il étoit regardé comme un homme perdu, n'osoit plus manger; & sur ce qu'il entendoit dire des effets merveilleux des Eaux de la Boisse, il s'y achemina les premiers jours d'octobre. Etant arrivé au Pont-de-Beauvoisin, il eut un petit retour de son vomissement; & s'imaginant que cela provenoit des cahots du carosse, il se fit mettre sur un cheval, pour se rendre à Chambéry, accompagné par un homme pour le soutenir, arriva le 6 Octobre au cheval blanc, faubourg de Maché; il se fit apporter de l'Eau, & en but le lendemain près de six bouteilles dans les 24 heures, & augmenta même les jours suivans.

Ces Eaux passèrent les 4 premiers jours par les urines ; le 5^e. jour, après avoir ressenti beaucoup de mouvemens dans le ventre, il se voida dans la nuit ; il en avoit bu dix bouteilles, alla 5 à 6 fois, & tout le jour ne cessa de rendre des excréments mêlés de filasses sanguines, semblables à des étoupes teintes de sang. Il ne cessa d'être évacué huit jours de suite, & poussa la boisson jusqu'à 18 bouteilles dans les 24 heures, prit beaucoup d'appétit, & ensuite eut le courage d'aller à la Source. Il fut encore évacué durant 4 jours, mais beaucoup moins ; & au 29^e. jour de la boisson, il eut assez recouvert de forces pour retourner à Trevoux à pied : tous les habitans accouroient pour le voir, dès qu'on le fut arrivé, & le voyoient avec le plus grand étonnement, jouissant d'une bonne santé. M. le Marquis de Rufé voulut aussi le voir, ne pouvant croire son rétablissement, après l'état où il étoit son départ. Cette guérison ne contribua pas peu à donner à nos Eaux une réputation plus étendue dans tout le voisinage. Il est revenu cette année, non pour en boire, mais pour se montrer comme un ressuscité.

OBSERVATION XLVI.

Ischurie, soit difficulté d'urines, accompagnée de vives douleurs.

M. le Chevalier de Villers, d'Arnai-le-Duc en Bourgogne, eut au milieu de Novembre 1777, deux accès de fièvre & une rétention d'urine, qui fut suivie d'une difficulté de les rendre, éprouvant des douleurs vives avant d'uriner, ainsi qu'en urinant. Ne pouvant trouver de soulagement à ses souffrances, il se rendit à Lyon le mois suivant, auprès de M. Collomb, Professeur

Royal au College de Chirurgie , qui caractérisa la maladie d'une fluxion catarrale sur les glandes de la vessie , & principalement sur la prostate. Cette fluxion ayant engorgé ces glandes , qui , au lieu de répandre une lympe douce , fine & mucilagineuse pour lubrifier la vessie , en rendoient une visqueuse , épaisse & âcre , qui , en se mêlant avec les urines , formoit des glaires , qui , irritant le canal de l'uretère lorsqu'elles sortoient , caufoient les douleurs qu'il éprouvoit en urinant. Il ressentit bientôt les bons effets des boissons dont cet habile Professeur lui fit user , par la diminution sensible des douleurs ; & comme il lui avoit conseillé les Eaux de Spa ou de la Boisse au printemps , un de ses amis , qui en fut informé , lui proposa de lui en faire parvenir en peu de jours ; il les reçut à Arnai-le-Duc le 24 Décembre : & comme elles étoient gélées , il n'en put faire usage que le 26 , qu'elles furent mises en bouteille. Il en fut purgé une ou deux fois par jour les 6 premiers jours qu'il en usa , & au 8^e. jour les douleurs furent calmées. Il en continua la boisson tout le mois de Janvier , à la dose d'une bouteille chaque jour : les bons effets qu'il avoit retiré des soins de M. Collomb , l'ont rappelé auprès de lui au mois de Mai dernier ; & sur son avis , il est arrivé ici pour réitérer la boisson des Eaux , plutôt par reconnoissance que par besoin. Les premiers jours de son arrivée en cette Ville , il cracha un peu de sang ; je lui conseillai d'en boire , malgré ce crachement , qui fut supprimé au 3^e. jour. Ces Eaux ont toujours passé par les urines ; il les a continué durant un mois ; & j'ai remarqué qu'il avoit pris un bien meilleur visage , qui étoit jaunâtre à son arrivée.

Violens maux de tête habituels depuis quatre années;

M. Durand de Lyon, Capitaine au Régiment Petits-Vallons, Service d'Espagne, âgé de 42 ans, avoit eu des chûtes de cheval lorsqu'il étoit dans les Gardes du Corps de S. M. C. fut comprimé si violemment par un cheval, qu'il sentit craquer tout le devant de la poitrine, comme si le sternum & les côtes s'enfonçoient. Quelques mois après, il eut une autre chûte de cheval, qui roula si fortement sur son corps, qu'il perdit la connoissance, & fut transporté à son logis, sans se reconnoître. On lui fit 12 saignées dans les 24 heures. A toutes ces chûtes a succédé, depuis 4 années, un mal de tête si violent deux heures après son lever, qu'il étoit souvent obligé de soutenir & comprimer sa tête avec les mains. Le mal se calmoit un peu après le diner, pour reparoître quelques heures après avec plus ou moins de violence. On avoit mis en usage les saignées, les vomitifs, les purgations & beaucoup de remedes, sans qu'il en eut retiré aucun soulagement. M'ayant consulté à Lyon sur son état, vu les différentes chûtes qu'il avoit eu, je lui conseillai les Eaux de la Boisse, qui lui porterent d'abord à la tête, & le second jour le firent vomir: & il fut si étourdi par ces Eaux, qu'il tomba dans le chemin, comme véritablement ivre de vin. Le 3^e. jour, même effet, avec des glaires vertes & bilieuses, qu'il rendit en vomissant. Le 4^e. jour, même ivresse, & si forte, que s'il n'eût été retenu, il tomboit par terre; il vomit également des matieres vertes, & on le coucha sur un banc garni, où il fut assoupi demi-heure, ressentant son mal de tête avec la plus grande

violence. Le 5^e. jour, même effet, si non qu'il rendit, après la matiere verte, une matiere purulente. Le 6^e. jour, même ivresse, & encore de la matiere purulente. Le 7^e. jour, l'ivresse fut peu de chose, & point de vomissement. Les jours suivans, à peine les Eaux porterent-elles à la tête; & au 15^e. jour, les maux de tête furent considérablement diminués, ne fut plus obligé de soutenir sa tête. Au 20^e. jour, son teint, qui étoit d'un jaune noir en arrivant, changea beaucoup & prit un coloris au 30^e. jour, comme j'allois à la Source boire les Eaux, j'ai suivi tous les effets qu'il a éprouvé.

OBSERVATION XLVIII.

Douleur & chaleur vive dans la poitrine depuis 27 ans.

M. le Baron de Balland, ancien Major de cette Ville, eut en 1751 une fluxion & rhume de cerveau, avec la fièvre. Ayant été saigné, la fluxion se porta sur la poitrine, lui procura un feu, soit chaleur vive & une douleur fixe au sternum. La fièvre terminée, la douleur & la chaleur de la poitrine subsisterent; & trois ans après, la douleur se fit aussi ressentir entre les épaules, comme si on le perceoit à travers la poitrine; on lui fit beaucoup de remedes, craignant qu'il ne tombât dans une consommation. Le sommeil étoit très-dérangé, & il étoit obligé de se lever durant la nuit: il avoit une rougeur aux deux joues. Cette douleur & chaleur se sont soutenues jusqu'à l'année dernière, qu'il but les Eaux durant 40 jours en deux tems; le sommeil, qui étoit inquiet & interrompu, est devenu suivi & tranquille; la douleur & chaleur de poitrine, ainsi que la rougeur du visage, ont disparu, & l'appétit est devenu meilleure, pouvant manger deux fois par jour, au lieu d'une.

Les

Les Eaux ont constamment passé par les urines. Il avoit observé que les bains qu'il prit il y a 2 ans, avoient allégé la chaleur, mais non dissipé.

OBSERVATION XLIX.

Affection hypochondriaque.

M. Dumas, Banquier de Lyon, vint ici le 7 Septembre dernier ; il étoit dans une profonde mélancolie, but les Eaux pendant trois semaines, il rendit des glaires, & lui procurèrent des hémorrhoides fluentes : la gaieté prit la place de l'air grave qu'il avoit à son arrivée ; son contentement est connu à tout Lyon, & prouvé par le séjour de six semaines qu'il a passé ici pour en réitérer la boisson. Ces Eaux ont constamment passé par les urines.

OBSERVATION L.

Douleurs & défaut de digestion.

Madame Azema de Lyon étoit depuis longtems privée de pouvoir manger de la viande, avoit des douleurs en ceinture & aux bras, qui lui caufoient beaucoup de peine pour se lever de son fauteuil ; les Eaux l'évacuerent beaucoup par les garderobbes, elle prit de l'appétit, put digérer la viande ; ses douleurs en ceinture & aux bras, furent dissipées, & a rendu le plus grand témoignage du bon effet qu'elle en a reçu. Elle avoit aussi une glande audevant du col, immédiatement audeffus du sternum, de la grosseur d'une petite noix saillante, qui à peine est sensible à-présent. Faisant de nouveau usage de nos Eaux, depuis 6 semaines qu'elle réside à Chambéry, n'en ayant bu l'année

derniere que 30 jours , pour avoir souffert du dérangement dans sa santé , occasionné par un amas de bile à la suite des vifs chagrins qu'elle a essuyé dans l'hiver dernier.

OBSERVATION LI.

Douleurs , obstructions du foie , & difficultés des digestions.

Madame Julien du Viviers de Lyon , âgée de 52 ans , eut le 12 Décembre dernier , une colique & fièvre continue , une douleur fixe au foie , après une diarrhée de six semaines , qui précéda la colique. La fièvre continue se changea en fièvre d'accès , qui furent fixés par le kina. Elle avoit rendu beaucoup de bile durant sa maladie : la diarrhée ayant reparu par intervalles après les accès de fièvre , on la mit au régime absolu de se priver de toute espèce de viande , ne pouvant la digérer ; le sommeil étoit très-mauvais , Madame ne pouvoit se coucher du côté droit , dont elle continuoit à souffrir , avoit le teint jaune & plombé. Je lui conseillai les Eaux de la Boisse lorsque je la vis à Lyon ; elle arriva ici le 10 Juin ; elle étoit sans appétit & peu de sommeil : elle commença les Eaux le 11 , qui ont passé par les urines & facilité les garderobbes , que Madame avoit fort rares , restant quelquefois 8 jours sans en avoir , excepté qu'elle n'eût recours aux remèdes. Le sommeil est devenu bon au 8^e. jour ; au 15^e. jour la douleur de foie a été dissipée ; peut se coucher sur le côté ; le teint s'est éclairci & n'est plus jaunâtre , mange & digère la viande , même le bœuf. Elle en a bu jusqu'à 3 bouteilles le matin à la Source , jusqu'au 18^e jour , qu'elle a diminué cette dose ; & aujourd'hui , 3 Juillet , j'ai reconnu que son foie , qui étoit devenu

moins élevé & plus palpable, est entièrement débarrassé. Elle continuera d'en boire jusqu'au 30^e. jour.

OBSERVATION LII.

Insomnie & douleur dans l'hypochondre gauche.

M. de Riverieux de Chambois, Commandant du Guet de Lyon, avoit depuis plusieurs mois une insomnie & une douleur dans l'hypochondre gauche, qui l'empêchoit de se coucher sur le côté; il est venu boire les Eaux, qui ont passé par les urines, lui ont rendu le sommeil, & dissipé la douleur qu'il éprouvoit depuis 6 mois, pouvant se coucher également des deux côtés: il les a bu pendant 35 jours, & est reparci avec la plus grande satisfaction de son voyage.

OBSERVATION LIII.

Douleurs rhumatismales, contractions & papiltations après les repas.

M. Ducloz de Blanzay, Chevalier de la Religion des SS. Maurice & Lazare, Colonel d'Infanterie, Commandant de la Ville, Château & Banlieue d'Annecy, étoit atteint depuis 4 années de douleurs rhumatismales errantes, qui occupoient tantôt la tête, tantôt la poitrine & l'estomac; les douleurs étoient très-vives, & avoit très-souvent après les repas des contractions & palpitations très-fortes: il a bu les Eaux durant deux mois, en a été fort évacué; ce qui a dissipé les palpitations & contractions; & les douleurs devenues peu à peu moins vives, sont totalement cessées. J'ai suivi exactement lesdits effets: il continue encore les Eaux, qui l'ont purgé, après le 12^e. jour, jusqu'à 8 à 10 fois durant huit, & 4 à 5 durant six; les autres jours elles ont passé par les urines, lui ont donné un grand

apétit, un bon sommeil, & un contentement indicible de se voir délivré des souffrances presque continuelles qu'il éprouvoit depuis 4 ans.

OBSERVATION LIV.

Crachement de sang & de matiere purulente.

M. Perrache, Maître Chirurgien, âgé de 28 ans, natif de Fayance, Diocese de Fréjus, jouissant d'une bonne santé, fut tout-à-coup atteint d'un crachement de sang, il y a 4 ans, à la Martinique; il avoit eû précédemment quelques hémorrhagies, il remarqua que le sang qu'il crachoit étoit pur & vermeil: ce crachement fut calmé en 3 jours, au moyen de la diète & d'une tisane adoucissante. Environ 2 mois après, étant sur mer pour revenir à Marseille, il eut un nouveau crachement de sang, mais plus abondant, durant 3 à 4 jours, avec des soulevemens de cœur & des envies de vomir, sans sommeil & peu d'appétit, avec une oppression & des douleurs vagues audevant de la poitrine. Arrivé à Marseille il prit le lait de chèvre, la tisane d'orge, se purgea deux fois, & se rétablit; il resta une année sans cracher le sang, & eut quelques hémorrhagies légères: mais en 1777, il en cracha plus fréquemment, & observa une matiere purulente dans ses crachats, qui quelquefois étoient un pus tout pur; il devint foible, eut un vomissement de matieres bilieuses; de sorte qu'il se retira chez lui le premier Septembre dernier, vomissant alors ses alimens tous les après diner, n'ayant de la toux que le matin & le soir, lorsque le pus se faisoit jour. Il reprit un peu d'appétit, il eut des retours de crachement de sang de 15 en 15 jours, mais moins abondans, qui s'éloignerent, ayant eu deux mois d'intervalles. Il est venu à Chambéry

le 15 Mai , avoit quelques crachats teints de sang le jour de son arrivée ; il but les Eaux , qui ne produisirent aucun effet , vu la petite quantité. Le lendemain il en but le double ; ce qui lui fit vomir des matieres blanchâtres & acides , ce qui continua avec le même effet jusqu'au 8^e. jour , qu'il eut un vomissement très-abondant d'une bile amere & aigre , qui dura depuis les 9 heures du matin , jusqu'à pareille heure du soir , quoiqu'il eût déjà un peu vomi à la Source & en revenant en Ville. Il ne cessa de s'abreuver de cette Eau tant que le vomissement continua , après lequel il s'endormit & passa une bonne nuit. Il prit deux jours de repos , & retourna à la Source , & continua de vomir , jusqu'au 36^e. jour , des matieres ameres lorsqu'elles étoient jaunes , & aigres lorsqu'elles étoient blanches , observant que les vomissemens alloient en diminuant. Les 12 jours suivans , les Eaux ont passé par les urines , & lui ont tenu le ventre libre , au lieu qu'auparavant il n'alloit qu'à l'aide des lavemens , qu'il prenoit de 3 en 3 jours. Il a rendu quelques gouttes de sang par le nez les 3 derniers jours , a repris un bon apétit , un bon visage , de l'embonpoint , un meilleur sommeil , une respiration libre , & ses crachats paroissent naturels & peu abondans. J'ai vu presque tous les jours ce Malade plein talens & de mœurs ; cet amendement lui annonce un succès bien audessus de son attente.

OBSERVATION LV.

Convalescence pénible , cachexie & tumeur glanduleuse du sein.

Eléonore Leroy , femme de Joseph Veytman ; Teinturier de la Charité de cette Ville , eut une fausse

couche dans le mois de Juin 1777, qui fut suivie d'une perte extraordinaire de sang, qui dura 28 jours. Ne pouvant se relever de l'extrême foiblesse où elle se trouvoit, étant sans apétit, sans sommeil, elle fut conseillée de boire les Eaux, elle employa 5 heures pour y arriver: le premier jour elle en but 7 petits verres; s'apercevant que ces Eaux la travailloient par tout le corps, le 3^e. jour elle ressentit des douleurs vives aux reins, & le 8^e. jour les douleurs se porterent au sein gauche, & ne cessèrent qu'au 17^e. jour. Ces Eaux passerent plus ou moins par les urines, & son ventre avoit beaucoup augmenté au 35^e. jour, lorsqu'il lui survint un dévoiement si abondant, que pendant 8 jours elle alloit plus de 20 fois par jour des selles de matieres blanchâtres, d'autres fois jaunes & verdâtres. Les 6 jours suivans elle n'alloit plus que sept à huit fois, & le dévoiement cessa, l'appétit reparut ainsi que le sommeil, les forces se rétablirent, la bouffissure pâle & livide du visage fit place à un coloris naturel: Elle but les Eaux près de 3 mois, & reconnut avec surprise qu'une glâde, de la grosseur d'un œuf, qu'elle portoit dans le sein gauche depuis 7 ans, étoit entierement dissipée. Les Eaux, après le dévoiement, ne passerent plus que par les urines; & comme j'avois eu occasion de l'apercevoir différentes fois lorsqu'elle commença la boisson des Eaux, je fus empressé d'en savoir les effets, qu'elle vint me déclarer le 21 Octobre dernier.

OBSERVATION LVI.

Coliques & vomissement.

Mademoiselle de Montant étoit depuis 6 à 7 ans sujette à de violentes coliques & à des vomissemens.

aux approches des évacuations périodiques ; elle avoit fait beaucoup de remedes , & bu pendant 3 semaines les Eaux de Marclaz près de Thonon , qui sont des Eaux ferrugineuses , sans obtenir la guérison : au moyen de celles de la Boisse , dont elle fit usage l'année dernière , les coliques furent apaisées , & n'eut plus de vomissement. Les ayant discontinués , elle ressentit un peu de colique , mais sans vomissement ; ce qui l'engagea à les reprendre. J'avois occasion de voir & interroger cette Demoiselle chez Madame de Perron , qui a été témoin du bon effet de ces Eaux , qui lui ont procuré un soulagement cherché inutilement par tout autre moyen.

OBSERVATION LVII.

Maux d'estomac par une dartre repercutée.

M. . . . avoit une dartre fort incommode sur les deux bras : ayant fait sans succès toute sorte de remedes pour s'en délivrer , on lui proposa des applications qui la firent disparaître ; mais peu de tems après il lui survint des maux d'estomac , qui lui ôterent l'appétit , lui occasionnoient des pesanteurs & gonflemens dès qu'il avoit mangé. La boisson de ces Eaux le firent vomir durant quelques jours , ensuite la dartre reparut , & les maux d'estomac cessèrent. Il a continué les Eaux durant 3 mois , a été délivré de la dartre ; & depuis plus d'une année il jouit d'une bonne santé , sans avoir éprouvé aucun retour des violens maux d'estomac qui avoient succédé à la rentrée de l'humeur dartreuse.

OBSERVATION LVIII.

Maux de tête , d'estomac & oppression.

Un Particulier de cette Ville , nommé Brunet , voitu-

rier du Faubourg de Montmeillant, avoit des maux de tête, d'estomac & des oppressions; il ne pouvoit plus travailler de son métier: il alla boire les Eaux, qui lui firent rejeter beaucoup d'humeurs bilieuses durant 7 jours, & l'évacuerent par le bas; ce qui lui rendit sa première santé.

OBSERVATION LIX.

Privation de la vue, de l'ouïe & de l'usage des membres.

M. Dubuiffon, marchand bijoutier de Lyon, à la suite d'une fièvre maligne, fut perclus de ses membres, avoit perdu l'ouïe & la vue; on désespéroit de le voir jamais rétablir de cet état affligeant. On le conduisit ici en Décembre 1777, assez à tems pour que dans l'espace de 14 jours, il ait eu le bonheur de recouvrer une santé parfaite.

OBSERVATION LX.

Vomissement habituel de sang.

Madame. . . . avoit inutilement mis en usage toutes sortes de remèdes pour un vomissement de sang, auquel elle étoit sujette depuis plusieurs années: elle est venue boire nos Eaux, & dans deux mois elle y a trouvé la guérison.

Ces Observations me paroissent suffire pour démontrer les effets de ces Eaux sur le corps humain, & prouver qu'elles ont des propriétés & d'autres qualités, que celles d'une eau pure & simple, malgré les prétentions des auteurs des Annonces attribuées au College de Médecine de Lyon; ce qui demande quelques éclaircissements.

 ANNOTATION

Sur les Annonces attribuées au College de Médecine de Lyon.

J'allai à Lyon dans les derniers jours d'Avril ; je fus consulté sur les Eaux d'Aix , plus encore sur celles de la Boisse ; tous les malades de considération me dirent que MM. les Médecins de Lyon ne faisoient pas plus de cas des Eaux de la Boisse , que de celles du Rhône. Je leur répondis qu'ils en jugeoient sans doute d'après l'Analyse de ces Eaux , publiée en Savoye , & je leur narrai les bons effets qu'elles avoient produit : leurs doutes me parurent levés , & depuis lors grand nombre les viennent boire. A la vue de l'annonce de Lyon du 4 Juin , insérée dans la Gazette de Berne , N^o. 46 (a) , je fus étonné que le College de Médecine de Lyon eût pu appuyer sa décision sur une Analyse faite sur des Eaux qui ne souffrent point le transport. J'en écrivis à M. le Médecin Potot , qui me répondit qu'il n'avoit point été question ni d'Analyse , ni d'Annonce de la part du College , comme il en conste par sa Lettre ci-après.

(a) De Lyon , le 4 Juin.

Le College de Médecine de cette Ville , d'après l'Analyse des Eaux de la Boisse près de Chambéry , faite en présence de plusieurs Médecins & Apoticaire , annonce que lesdites Eaux ne contiennent aucunes particules ferrugineuses ni minérales , & n'ont produit qu'une très-petite quantité de terre absorbante. Depuis cette Analyse , le College est intimement persuadé que ces Eaux n'ont que les qualités d'une eau pure & simple.

Le Courier d'Avignon, N^o. 47, me découvrit le but de ceux qui avoient conçu & envoyé les Annonces, que le Rédacteur d'Avignon, soit de Monaco, avoit rendu dans tout son contenu, tandis que celui de Berne avoit cru devoir en retrancher les expressions indécentes (b).

Qui ne croiroit, sur cette Annonce, qu'effectivement on avoit procédé à une Analyse exacte sur ces Eaux ?

(b) *Annonce de la Gazette de Monaco, intitulée :
Courier d'Avignon, N^o. 47, 1778.*

Le College de Medecine de Lyon a vu avec le plus grand déplaisir, l'article de Lyon du 22 Mai, inseré dans la Gazette de Berne du 15 Mai 1778, où il est dit, que le Sr. Fleury, premier Médecin de Chambéry, arrivé depuis peu à Lyon, en louant d'un côté les Docteurs de Lyon, de n'avoir pas conseillé les Eaux (soi disant ferrugineuses) de la Boisse près de Chambéry, d'après l'Analyse qu'on en avoit publié en Savoye; a répondu de l'autre à toutes les objections. Le College annonce que d'après l'Analyse desdites Eaux, présentées par le Sr. Fleury, qui en a été faite à Lyon, chez le Sr. Delpont, maître Apoticaire, Distributeur des Eaux minérales, en présence de plusieurs Medecins & Apoticaire, & dudit Sr. Fleury; il résulte que lesdites Eaux ne contiennent aucunes particules ferrugineuses ni minérales, & n'ont produit qu'une très-petite quantité de terre absorbante. D'après cette Analyse, le College est intimement persuadé que lesdites Eaux n'ont que les qualités d'une eau pure & simple, & qu'un Medecin honnête ne doit leur attribuer aucune vertu médicinale & particuliere.

Tout étoit bien combiné pour détruire l'idée favorable que j'en avois donné, empêcher les habitans de Lyon d'en faire usage, & affoiblir la confiance qu'ils m'avoient accordé. Avant de parler de la prétendue Analyse, faisons observer deux petites inadvertances de MM. Magneval & Brac, auteurs des Annonces: ils disent avoir vu avec le plus grand déplaisir, l'article de Lyon du 22 Mai, dans la Gazette de Berne du 15 Mai. J'avois attribué cette erreur à l'Editeur du Courier d'Avignon; mais comme elle se retrouve dans leur lettre du 28 Juin au Consulat de Lyon, je ne puis que l'attribuer au déplaisir dont ils étoient pénétrés, qui ne leur permit pas de réfléchir qu'un article du 22 Mai, ne pouvoit être contenu dans la Gazette du 15 du même mois, premiere inadvertance. La seconde est d'adapter l'épithète *soi disant* à un être inanimé. En composant leur Annonce, ils n'eurent pas le tems de pésér les termes par où elle finit, *qu'un Médecin honnête ne doit attribuer à ces Eaux, aucune vertu médicinale & particuliere.* Ne devoient-ils pas prévoir que les propriétés médicinales que j'ai reconnu dans ces Eaux, étant prouvées, ils exposoient le College respectable au nom duquel ils parloient, à être taxé d'avoir manqué à l'honnêteté, par la raison que s'il n'est pas honnête d'attribuer à ces Eaux des vertus particulieres, si elles ne les ont pas; il ne peut l'être de les leur refuser, si elles les ont.

J'ignore la personne qui a envoyé l'article de Lyon du 22 Mai, à M. le Rédacteur de la Gazette de Berne, & s'il l'a rendu tel qu'il l'a reçu. Mais je demande à MM. Magneval & Brac, pourquoi ils l'ont tronqué, en omettant les premieres & dernieres phrases de cet article, qui, dans son ensemble, offre un sens bien diffé-

rent de celui qu'ils ont cherché à lui donner ; étant bien évident que c'est à toutes les objections des malades , que je suis censé avoir répondu ; puisque déterminés par l'idée avantageuse que j'en avois donné , plusieurs Lyonnais commençoient à en faire usage. Pour donner à entendre qu'ils étoient provoqués dans cet article , il convenoit de n'en rendre que la partie qui , séparément prise , paroît indiquer que c'étoit les objections des Docteurs , auxquelles j'avois satisfait : ce qui auroit été contre la vérité , puisqu'aucun de ces Messieurs ne m'en a proposé. Le silence que le College , dans son assemblée du 1 Juin , s'étoit décidé de garder sur la prétendue Analyse , avoit déplu à MM. Magneval & Brac , puisque de leur propre mouvement ils ont composé leur Annonce , en ne présentant de l'article du 22 Mai que les phrases qui convenoient à leurs vues particulières , que je ne cherche point à pénétrer ; ils sont trop humains pour s'opposer à ce que leurs concitoyens puissent trouver la guérison ou du soulagement dans les maladies que les remedes connus dans la Médecine , n'ont pu surmonter. Ils ont été trompés , sans doute , par la confiance qu'ils avoient à l'Analyse publiée en Savoye (c).

Article de Lyon du 22 Mai , inséré dans la Gazette de Berne , N^o 43 , 1778.

(c) *Tous les habitans de cette ville étoient partagés sur la qualité des Eaux ferrugineuses de la Boisse près de Chambéry , & nos Médecins ne leur attribuoient pas beaucoup de vertu. Mais M. Fleury , premier Médecin de Chambéry , arrivé depuis peu en cette ville , en louant d'un côté les Docteurs de Lyon , de n'avoir pas conseillé ces*

Parlons maintenant de la prétendue Analyse faite en ma présence. Allant dîner chez M. Delpont, le 6 Mai, j'y rencontrai MM. les Médecins Rast & Chatagnier; M. Villermoz y étoit mais on vint le demander, & il ne put y revenir. M. Lanoix, Apoticaire, & ces Messieurs, firent des essais avec différens réactifs sur les Eaux de Spa, du Rhône & de la Boisse; n'ayant qu'une pinte de ces dernières, M. Ricard le cadet en fit venir des Bretteaux. Après ces mélanges, qui ne pouvoient rien décider, ils s'occupèrent de la légereté respective de ces Eaux; M. Rast appliqua un aimant sur un sédiment, qui ne manifesta point de fer attirable, parcequ'on ne lui avoit pas rendu son phlogistique. On fit dissoudre dans le vinaigre du sédiment obtenu par évaporation: On ne fit aucun essai sur celui que déposent ces Eaux, après qu'elles ont reçu la teinte purpurine, ni sur celui qu'elles déposent à leur sortie, parcequ'il fallut s'occuper d'un excellent dîner, dont l'analyse fut complète; Mrs. les Convives appellés à leurs occupations, il ne fut plus question d'essais analytiques.

Je demande à MM. Magneval & Brac, si l'on peut donner le nom d'Analyse à ce travail, fait dans une Pharmacie sur une rue bruyante, exposée au tumulte des passans, & de ceux qui venoient prendre des reme-

Eaux, d'après l'Analyse faite en Savoye, a répondu de l'autre à toutes les objections. Déterminés par l'idée avantageuse qu'il en a donné, plusieurs Lyonnais commencent à en faire usage; & si les effets répondent à leurs espérances, les malades ne tarderont pas à s'y transporter en foule.

des, & si le College n'avoit pas marqué sa prudence, en se décidant au silence. On voit par la Lettre de M. Potot, leur Vice-Doyen, avec quelle sagesse se conduit en pareil cas, un College qui a tant à cœur sa réputation. Quel est le Chimiste qui pourroit s'empêcher de rire, si on lui présentoit pour une Analyse exacte ces Essais, dont on n'examina pas même les résultats? M. Rast peut se rappeler qu'en me parlant d'une lettre qu'il avoit reçu de M. Magneval, je le priai de lui répondre qu'il n'avoit point été question d'Analyse, & que je me proposois d'envoyer à leur College un Exposé de tous les Essais que j'avois fait à Chambéry, avec M. Boisset le fils, Apoticaire très-versé dans la Chimie; mais qu'au paravant je voulois les répéter avec M. Teissier, Apoticaire de Lyon, qui m'avoit promis de venir en Savoye avec moi pour cet objet; & s'il eût pu effectuer sa promesse, cette Analyse auroit déjà paru; non que je présume qu'elle soit capable de nous faire connoître toutes les propriétés de ces Eaux, mais seulement pour démontrer que leur sédiment obtenu par le repos, celui de la teinte purpurine, & celui qu'elles déposent aux parois de leur ouverture, contiennent du fer attirable par l'aimant, en leur rendant le phlogistique; que les pellicules onctueuses & ochreuses qui se soutiennent à leur surface, en contiennent également; que le sable d'où elles découlent, en manifestent aussi, & que par conséquent c'est à juste titre que j'ai nommé ces Eaux ferrugineuses: il y verra aussi qu'elles verdissent le sirop violat, & la teinte purpurine qu'elles prennent au moyen de la noix de galle; ces derniers essais ne pouvant avoir lieu qu'à leur source. Et s'il est possible de découvrir les autres principes dont je les crois imprégnées,

gnées, & de juger de l'abondance de l'air contenu dans ces Eaux, c'est M. Teissier sur qui je fonde mes espérances pour le succès, vû celui que cet habile Artiste eut déjà en 1764 sur les sédimens & sublimations des Eaux d'Alun d'Aix, que je lui avois fait remettre.

Si MM. Magneval & Brac avoient pris la peine de lire les préliminaires de la Pharmacopée de Lyon, par M. Vitet, auquel personne ne refusera les plus grandes connoissances en Chimie & Anatomie, ils auroient vû comment ce savant Professeur expose dans les §§. 43, 44 & 45, l'impossibilité d'analyser exactement les Eaux minérales transportées, & que l'Analyse chimique est un moyen aussi incertain pour juger de leur vertu, que pour établir celle des végétaux & des animaux (*).

Enfin, M. Potot part aujourd'hui, 10 Juillet, de Lyon, pour venir en Savoye; il verra les effets des Eaux de la Boisse; l'on répétera en sa présence les essais dont j'ai parlé ci-devant; je m'en rapporterai au compte qu'il voudra bien en rendre à son College; son habileté & son honnêteté sont connues de tout Lyon, j'espère que MM. Magneval & Brac, à son retour, croiront qu'un Médecin honnête doit leur attribuer des vertus médicinales & particulières, qu'ils reviendront de leur façon de penser; sachant bien qu'il n'est rien de si dangereux qu'un Médecin qui s'opiniâtre dans son idée une fois conçue. L'expérience nous apprenant qu'on doit toujours se défier de ses propres lumieres, rechercher la marche de la nature, se replier, si le chemin que l'on a pris n'est pas le sien; c'est le devoir d'un vrai Médecin: Le mien étoit de faire connoître aux Lyonnais, aussi polis qu'affables, que j'ai

(*) Voyez la Pharmacopée de Lyon, in-4°. chez les Freres Perisse, Imprimeurs-Libraires à Lyon, 1778. L

été incapable de leur en imposer & d'abuser de leur confiance, comme l'annonce de MM. Magneval & Brac l'insinuoit. Ils devoient dire que c'étoit à l'insuffisance de mes lumières, qu'ils attribuoient l'idée avantageuse que j'avois de ces Eaux, & non m'accuser de manquer d'honnêteté dans un Art dont elle doit être la base.

Une 3^e. Source, quoique beaucoup moins abondante, découle au centre de la colline, à peu de distance des deux autres; on reconnoît au goût & à l'odorat, qu'elle est sulfureuse; & ses effets, dans certaines affections de poitrine & de la peau, lui mériteront la préférence; mais avant de les indiquer, je veux en réitérer les Observations.

LETTRE DE M. POTOT,

VICE-DOYEN DU COLLEGE DE MEDECINE DE LYON,

AU P. M. FLEURY.

Vous voulez savoir, Monsieur & cher Confrere, si c'est le College de Médecine de Lyon qui a fait insérer dans différentes Gazettes, & singulierement celle de Monaco, ce qui y est dit au sujet des Expériences faites à Lyon en votre présence sur les Eaux minérales de la Boisse; vous êtes peut-être instruit que le College, suivant ses Rèlemens, s'assemble tous les mois, pour traiter de tout ce qui peut avoir rapport à la santé publique, y communiquer les Observations que chaque Collegié peut avoir fait sur les maladies régnantes, &c. Je ne me trouvai point à l'Assemblée du 1. du courant; mais ayant lu effectivement dans ladite Gazette, l'article sur lequel vous me demandez des informations, j'ai été

surpris de l'y trouver tel qu'il y est annoncé, n'ayant point entendu dire précédemment que le College l'eût ordonné, non plus que de faire aucune Analyse, ni aucune expérience sur vos Eaux. Je me suis informé auprès de quelques-uns de mes Confreres, si dans cette Assemblée du 1^{er} du mois, il y avoit été question d'un tel fait; ils m'ont répondu que non; ainsi il faut que ce soit quelque particulier qui, de sa propre autorité, a fait annoncer un pareil avis: car, pour que le College des Médecins l'eût envoyé au Gazettier, ou donné ordre, il auroit fallu, 1^o. une Assemblée exprès, qui eût ordonné par Délibération, que l'Analyse de vos Eaux seroit faite. 2^o. Par cette même Délibération le College auroit nommé, suivant son usage, des Commissaires pour la faire. 3^o. Les Expériences & Analyse faites, les Commissaires en auroient rendu compte au College assemblé. 4^o. Sur le rendement de compte des Commissaires, le College auroit pris une Délibération, qu'il auroit écrit sur ses Régistres. Or, comme il n'y a eu aucune de ces formalités, ni aucune Délibération, on peut donc vous assurer que ce n'est point le College des Médecins de Lyon qui a ordonné ni invité à mettre sur les Gazettes ou Journaux, tout ce qu'on lui fait dire sur les Eaux de la Boisse.

Voilà, Monsieur, le vrai tel qu'il m'a été rendu par quelques-uns de mes Confreres, qui s'étoient trouvés à l'Assemblée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

POTOT, D. M.

Lyon, 25 Juin 1778.

FAUTES A CORRIGER.

Page 9, ligne 7, volatifs, lisez volatils; page 21, ligne 5, le sable roulé par ces Eaux, lisez le sable d'où découlent ces Eaux; page 22, ligne, rere. il est donc à propos, lisez il est à propos; page 32, ligne 4, Source ce ces Eaux, lisez Source de ces Eaux; page 36, ligne 13, consétives, lisez consécütives: Le Lecteur indulgent suppléera aux autres.

AVIS.

Le ROI, par Lettres - Patentes du 14 Juillet 1778, permet à la Ville de Chambéry d'acquérir des Propriétaires des fonds des Eaux de la Boisse, trois journaux, en l'autorisant d'y maintenir le bon ordre, & d'y faire toutes les réparations nécessaires. Ce sont là des nouveaux traits de bienfaisance, que notre Auguste MONARQUE vient d'accorder pour le bien public & celui de l'humanité.

ANNONCE.

Monsieur le COMTE DE L'HÔPITAL, toujours animé d'un esprit patriotique, imaginant que les sommes qui ont été proposées dans différens papiers publics, étoient trop modiques; offre un Pari de 500 louis à ceux qui voudront nier la qualité ferrugineuse des Eaux de la Boisse près de Chambéry.

Signé à l'Original, DE L'HOSPITAL.

Vû. Est accordée la Permission requise pour l'Impression. Chambéry, le 20 Juillet 1778.

DIDIER, pour la Grande Chancellerie.

De l'Imprimerie de M. F. GORRIN, Imprimeur
de S. M. en Savoye.